

Rapport d'Activité 2025



AIX-EN-PROVENCE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



SOMMAIRE

Le mot du Maire et de la Vice-présidente.....	3
LA GOUVERNANCE DU CCAS.....	5
VIE DES SENIORS ET AUTONOMIE.....	10
Accueillir et informer les publics seniors et leurs aidants.....	11
Service Conseil et Accompagnement des Seniors : Le Pôle Infos Seniors	
Accompagner socialement les seniors.....	12
La Cellule d'Action Accompagnement des Personnes Retraitées	
Lutter contre l'isolement.....	13
La Résidence Autonomie "Le Sans Souci", les Foyers-restaurants, les logements "Foch", le Service Seniors, Intergénérationnel et Lien Social, Le CCAS, la Ville et l'Année Cézanne, le Plan Canicule	
Déployer des réponses au domicile.....	17
Le Service Autonomie à Domicile, le secteur aide à domicile du SAD, le secteur soin du SAD, l'Équipe Spécialisée Alzheimer, le Portage de repas, la Téléassistance	
ACCOMPAGNEMENT ET INCLUSION SOCIALE.....	20
L'accueil social.....	21
La Journée et la Nuit de la Solidarité	22
Accéder aux droits.....	22
La domiciliation, l'aide administrative	
Lutter contre la précarité.....	24
L'accompagnement social polyvalent, le lieu d'accueil RSA, les actions collectives, les aides sociales légales, les aides facultatives, l'accompagnement budgétaire	
Prévenir les ruptures du logement.....	27
La PFTA, AVDL, ASELL, la prévention des expulsions locatives, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale, les logements d'insertion	
Lutter contre le sans-abrisme.....	31
L'accompagnement des sans abri Service Accueil et Orientation, le point hygiène, l'équipe mobile	
Précarité alimentaire.....	33
Santé mentale et partenariat avec l'Arménie.....	34
Informier et accompagner les personnes en situation de handicap.....	35
PÔLE RESSOURCES ET MOYENS.....	36
Qualité, la Direction des Ressources Humaines, la Direction des Systèmes d'Information et des Services Techniques, les Finances, les Marchés Publics, le Secrétariat Général, les Astreintes, la Communication et le Protocole	



Le mot du Maire-Présidente

A chacune de ses éditions, le rapport d'activité du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Aix-en-Provence permet de présenter le panel des actions et résultats réalisés par les services du CCAS. Je tiens à remercier une nouvelle fois ici le conseil d'administration et les équipes du CCAS qui forment un tout en termes de professionnalisme et de complémentarité de compétences au service de chaque bénéficiaire existant ou potentiel.

Malgré un contexte général qui perdure et impose aux collectivités certaines contraintes budgétaires, notre Institution continue d'appliquer au quotidien les valeurs de solidarité sociale qui sont les siennes, et à adapter ses politiques publiques, tout comme son organisation interne pour proposer chaque jour un fonctionnement optimal au service des plus fragiles.

Ce rapport d'activité en chiffres et faits majeurs 2025 rappelle le positionnement incontournable du CCAS dans notre ville et la force de son accompagnement pour les jeunes comme pour les plus âgés.

Je vous en souhaite une bonne lecture. Bien cordialement à vous,

Sophie JOISSAINS
Présidente du CCAS
Maire d'Aix-en-Provence
Vice-Présidente de la Région Provence Alpes Côte d'Azur

Le mot de la Vice-présidente

En ma qualité de Vice-Présidente du CCAS depuis juillet 2020, je tiens à remercier Madame Le Maire, Présidente du CCAS qui a permis à notre institution de maintenir ses actions et les réponses sociales auprès aux publics les plus fragiles.

Je tiens à remercier les membres du Conseil d'Administration, les partenaires institutionnels, les associations qui apportent chacun une valeur ajoutée au bon fonctionnement du CCAS.

Ce rapport d'activité met en lumière l'ensemble des missions que réalisent les agents du CCAS, et je tiens à les en remercier et les féliciter.

Brigitte BILLOT
Vice-présidente du CCAS

Rapport d'activité 2025 du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Aix-en-Provence

Le rapport d'activité du CCAS d'Aix-en-Provence relate les actions engagées dans ses différents champs de compétences, obligatoires et facultatives, sous la conduite de la Présidente et Maire d'Aix-en-Provence, Madame Sophie Joissains, et de sa Vice-présidente et Adjointe au Maire, Madame Brigitte Billot.

Ce document présente un bilan des activités de tous les pôles et services de cet établissement public sur l'année 2025 lourdement marquée par un contexte économique se répercutant sur le coût de la vie, à fortiori des plus démunis.



Article L. 123-5 du Code de l'action sociale et des familles

Le centre communal d'action sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande.

Le centre communal d'action sociale peut créer et gérer en services non personnalisés les établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L.312-1. Le centre communal d'action sociale peut, le cas échéant, exercer les compétences que le département a confié à la commune dans les conditions prévues par l'article L.121--6.

LA GOUVERNANCE DU CCAS

Le Mot de la DGS

Dernière année de la mandature 2020-2026 avant les élections municipales de mars 2026 et le renouvellement de notre Conseil d'administration, l'année 2025 nous a permis avec nos partenaires, de maintenir et d'enrichir une réponse sociale de proximité aux publics les plus isolés et précaires.

Ce rapport d'activité témoigne de l'activité des services, soit près de 160 agents du CCAS qui chaque matin remplissent leurs missions, et font face à des situations sociales complexes et parfois douloureuses.

En 2025, les équipes du CCAS ont été particulièrement mobilisées – et je tiens à les en remercier – par la mise en œuvre de la réforme du service autonomie, qui se poursuivra en 2026. Cette réforme implique la fusion des services du SIAD et du SAAD et permettra de consolider l'accompagnement à domicile des plus âgés, enjeu national face aux dynamiques de vieillissement de la population.

Une année également riche en partenariats et en nouveaux projets tels que ceux initiés dans le cadre de l'Année Cézanne 2025. En effet, le CCAS ne travaille jamais seul et nous devons ici saluer la dynamique partenariale enclenchée depuis de nombreuses années et qui favorisent une réponse de qualité pour nos bénéficiaires.

Une 3^e édition de la Nuit de la Solidarité a été organisée et nous a permis d'aller au-devant d'une cinquantaine de personnes en situation de rue.

Cet élan et cette mobilisation collective doivent se poursuivre afin de garantir un service de qualité comme bouclier social, de déployer de nouvelles actions solidaires pertinentes et d'adapter notre organisation à ces enjeux.

Marie-Anaïs RENAULT ROUX
Directrice Générale des Services du CCAS

Rôle du CCAS

Établissement Public Administratif, le CCAS a des missions diversifiées permettant la mise en œuvre du projet de politique sociale décidé par la Municipalité. C'est dans l'esprit de la loi 2002-02 qui place l'usager au cœur des dispositifs que la stratégie a été élaborée pour répondre aux besoins des Aixois, et leur permettre d'être acteurs de leur parcours.

Les objectifs stratégiques 2025-2026 du CCAS sont les suivants :

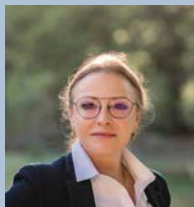
- ◆ Renforcer les services et accueils du CCAS pour un positionnement toujours plus complet et ajusté;
- ◆ Évaluer et s'adapter au vu des besoins nouveaux identifiés;
- ◆ Consolider la coopération avec les acteurs du territoire;
- ◆ Intégrer les nouveaux enjeux numériques et de durabilité dans nos pratiques.

Au quotidien, ses missions sont les suivantes :

- Exercer les compétences confiées au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône par convention, dans différents domaines (Revenu de Solidarité Active, politique en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, notamment dans le cadre du maintien à domicile...);
- Procéder à une Analyse des Besoins Sociaux de l'ensemble de la population qui relève du CCAS, notamment ceux des familles, jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap et personnes en difficulté résidant dans les différents quartiers d'Aix-en-Provence;
- Instruire les dossiers des demandes d'aide sociale, soit au titre de la solidarité nationale, soit au titre de la solidarité communale, au travers d'aides facultatives;
- Domicilier toute personne sans domicile stable ayant un lien avec la commune et qui souhaite prétendre aux prestations sociales (décrets d'application de la loi ALUR du 24 mars 2014, relatifs au dispositif de domiciliation, publiés le 19 mai 2016);
- Gérer ses établissements et services sociaux et médico-sociaux.
- Animer une action générale de prévention et de développement social, en lien étroit avec les institutions publiques (État, Région, Département, Commune) et privées (associations...);
- Accueillir le public potentiellement concerné grâce à un accueil général ou personnalisé, avec information et orientation, évaluation de la demande, accompagnement dans les démarches administratives;

Les élus du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du CCAS est composé, à parité, de membres élus par le Conseil Municipal d'Aix-en-Provence en son sein et des membres nommés par le Maire. Ce dernier est de plein droit le Président du CCAS. En son absence, le conseil est présidé par la Vice-présidente.



Sophie JOISSAINS

Élue le 24 sept 2021

Présidente du CCAS

Maire d'Aix-en-Provence

Vice-Présidente de la Région Sud

Provence-Alpes-Côtes d'Azur



Brigitte BILLOT

Vice-Présidente du CCAS

14^{ème} Adjoint

Social - Logement social et d'urgence

Droit des Femmes et de la Famille

Humanitaire international



Éric CHEVALIER

1^{er} Adjoint

Personnel municipal et Relations avec les Syndicats

Suivi des Grands Projets

Réglementation de la circulation et du stationnement -Verbalisation

Voirie, aménagement, construction

Éclairage Public, Illuminations festives

Mobilité douce et Plan vélo

Relations avec les taxis

Parcs Naturels Urbains-Réseau de chaleur

Relations avec les Habitants

Suivi et développement des quartiers Pont de l'Arc et Val Saint André /Arc / La Torse

Mise à disposition des salles municipales relevant de son quartier



Laurent DILLINGER

13^{ème} Adjoint

Relations avec les habitants,

Suivi et développement du Quartier de Luynes

Mise à disposition des salles municipales relevant de son quartier

Handicap

Commission d'accessibilité

Hygiène publique

Santé Publique

Protection sanitaire

Conduites addictives



Brigitte DEVESA

Conseiller municipal

2^{ème} suppléante de Perrine MEGGIATO en matière de délivrance des Actes d'État Civil

2^{ème} suppléante de Amandine JANER en matière de délivrance des attestations de recensement Citoyen

Sénatrice de la circonscription des Bouches-du-Rhône



Sylvaine DI CARO ANTONUCCI

2^{ème} Adjoint

3^{ème} Age Intergénérationnel

Relations avec les habitants

Suivi et développement du Quartier

Sextuis Mirabeau

Mise à disposition des salles municipales relevant de son quartier



Élisabeth HUARD

Conseiller municipal de l'opposition



Pierre SPANO

Conseiller municipal de l'opposition

**Maryline HANOT**

Nommée au titre des associations de personnes handicapées
En situation d'handicap et de dépendance, elle s'est engagée dans un parcours associatif. Adhérente de l'APF (association des paralysés de France devenue APF France Handicap) depuis 1969, elle en est aujourd'hui la représentante départementale.
Elle siège également dans de nombreuses instances à Aix et Marseille pour défendre les droits des personnes en situation de handicap.

**Sylvie THUSTRUP**

Nommée au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement sociale dans la commune.
Après une carrière d'infirmière en gériatrie, elle devient Présidente de l'association Les blouses roses en maison de retraite et à l'hôpital.
Bénévole tous les vendredis à la maison en soin palliatif à Gardanne.

**André BENSACKOUN**

Nommé au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement sociale dans la commune.
"Généraliste" de l'immobilier social et privé, depuis 40 ans, il a été à la Direction de l'exploitation de la SACOGIVA pendant 20 ans.

**Jean-Claude PIERRON**

Nommé au titre des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions .
Après avoir été directeur de l'institution des Invalides de la Légion Étrangère, il a créé et dirigé pendant 10 ans le centre d'hébergement d'urgence "Henry Dunant" .
De 2013 à 2017, il a été Président de l'Unité Locale de la Croix-Rouge d'Aix et du Pays d'Aix.

**Véronique PAGE**

Nommée au titre des associations de personnes handicapées
Fonctionnaire à la Banque Postale, elle s'est toujours investie dans le milieu associatif des établissements scolaires de ses enfants. En 2004, elle rejoint l'équipe de bénévoles de l'association Étincelle 2000 de Gardanne au profit des personnes en situation de handicap.
Actuellement, Présidente de l'association, elle siège aussi en qualité de secrétaire adjointe du bureau de Parcours Aix et au Conseil d'Administration d'IPH13.

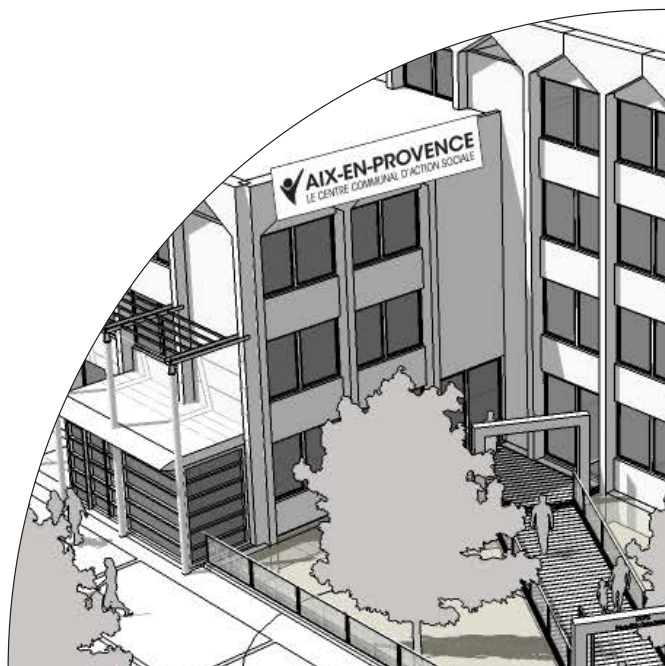
**Catherine SILVESTRE**

Nommée au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement sociale dans la commune.
Vice-Présidente du CCAS de 2008 à 2020.
Présidente de l'association "L'enfant demain".

**Gérard TRUCY**

Nommé au titre des associations familiales.
Exerçant 30 ans dans le secteur social puis 17 ans à la mutualité, il s'imprègne de l'esprit solidaire.
Après avoir dirigé la mutuelle chirurgicale du Loir et Cher, puis celle des Bouches-du-Rhône (UDAF) en qualité de Directeur des services sociaux puis en qualité de Directeur Général.

LE CCAS D'AIX-EN-PROVENCE 2025



LES SERVICES VIE DES SENIORS ET AUTONOMIE

Le Pôle Infos Seniors

Aide et Accompagnement à domicile

Soins Infirmiers
à domicile

Équipe Spécialisée
Alzheimer

Téléassistance

Portage de Repas

Résidence Autonomie

Animation

Foyers-restaurants

Logements Foch

LES SERVICES ACTION SOCIALE

Aides sociales et accompagnement

Domiciliation

Aides facultatives

Cellule 2 APR

Logement d'abord

Service Accueil et Orientation

Logements d'Insertion CHRS

Accueil Social Polyvalent

Service handicap

Équipe Mobile

CCAPEX

LES SERVICES PÔLE RESSOURCES ET MOYENS

Courrier - Standard - Archives

Ressources Humaines

Secrétariat Général

Marchés Publics

Finances

Juridique

Service Technique

Service Informatique

Communication - Protocole

IDENTIFIER LES BESOINS DE LA POPULATION AIXOISE

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) permet d'apporter une connaissance fine du territoire, afin de faire évoluer ou de créer des dispositifs à destination de tous les publics.

Au moins une fois par mandat, le CCAS est tenu d'élaborer l'analyse des besoins sociaux pour le territoire communal. Ce travail réalisé en 2021 est régulièrement utilisé pour identifier les problématiques et proposer des adaptations de la politique sociale au regard des besoins.



48 % des ménages
(personne seule)



24.4% des personnes ont
plus de 60 ans



41 % des personnes vivant seules
ont plus de 75 ans



23.7 % des ménages
(familles avec enfant(s))



22 % des ménages
(familles sans enfant)



8 % des ménages allocataires
des minimas sociaux



14 % de taux
de pauvreté



8 % de taux de pauvreté
75 ans et +

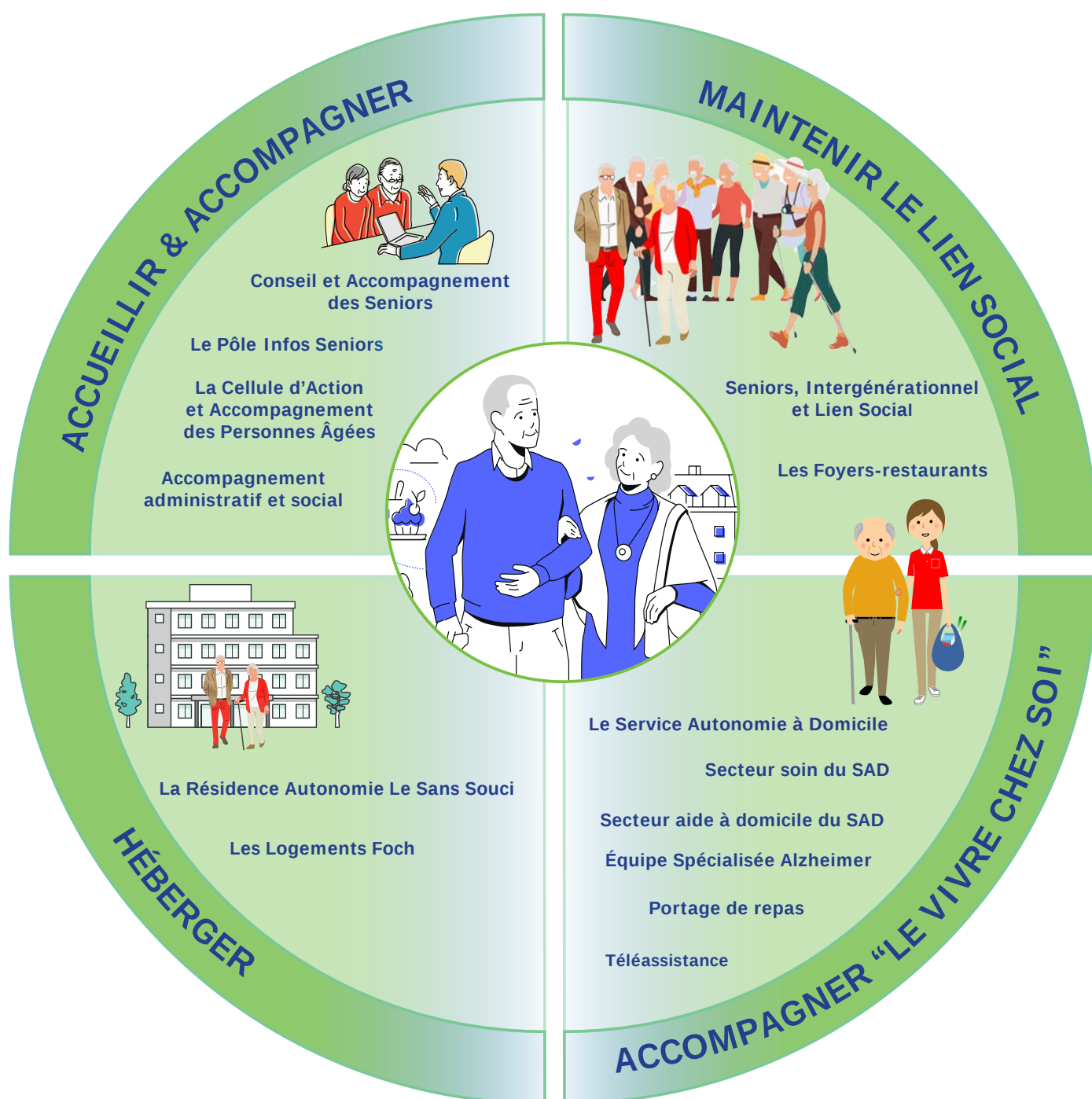


50 % de la pauvreté se concentre
sur **20 %** des quartiers aixois :
Encagnane, Jas de Bouffan, Corsy,
Loubassane, Pinette.

Perspectives 2026

La prochaine Analyse des Besoins Sociaux (ABS) 2026-2031 sera réalisée en lien étroit avec les directions de la Ville, afin de produire l'ABS du prochain mandat. Ce travail visera à croiser les données chiffrées avec l'analyse des services rendus, dans l'objectif d'identifier les axes de progression et d'orienter le développement et l'adaptation des services publics.

VIE DES SENIORS ET AUTONOMIE





La thématique de **l'isolement et du sentiment de solitude** chez les seniors a fait l'objet d'une démarche collective. Dans un premier temps, une réunion a été organisée, réunissant ensemble des Services d'Aide à Domicile du territoire. Cette rencontre a permis à deux associations de lutte contre l'isolement, les Petits Frères des Pauvres et Unis-Cités, de sensibiliser les acteurs des SAAD, de favoriser les échanges et de susciter des sollicitations mutuelles.

Par ailleurs, le CCAS a rassemblé toutes les associations de lutte contre l'isolement lors de la **Journée de Solidarité**, du 16 octobre dernier afin de renforcer l'inter connaissance et de travailler sur les pistes d'actions à développer pour renforcer nos interventions et maximiser leur impact auprès des publics concernés.

Un travail d'animation du réseau partenarial a été effectué tout au long de l'année, notamment en collaboration avec le dispositif d'appui à la coordination (DAC) et le Centre de ressource Territorial (CRT) de l'Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve en organisant des *commissions situations complexes* afin de réunir autour d'une même table les acteurs clés susceptibles d'apporter leurs expertises et leurs mobilisations dans la résolution des situations les plus complexes.

Nous avons aussi poursuivi avec le DAC, la tenue d'un comité de réseau en gérontologie qui se réunit tous les 6 mois afin que certaines des principales structures sociales et médico-sociales puissent s'articuler pour coopérer de façon optimale au profit des parcours des personnes âgées.

Perspectives 2026

L'année 2026 sera structurante pour le pôle, avec la conduite de l'évaluation externe, étape réglementaire et levier d'amélioration continue de la qualité des services rendus imposés aux établissements ou service social ou médico social. Un questionnaire pour mieux connaître les besoins des personnes âgées en quartiers prioritaire sera également diffusé.

Elle sera également marquée par le développement renforcé des actions de prévention, en particulier dans le cadre du programme ICOPE, déployé en lien avec la Gérontopole Sud, ARGIRC-ARRCO, visant le repérage précoce de la fragilité, la prévention de la perte d'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées.

La question du repérage sera également travaillée avec les SAD du territoire, notamment vis-à-vis des aidants, au regard de leur grande proximité avec le public.

Dans la continuité des travaux sur la question de l'habitat nous proposerons des ateliers sur la question de l'aménagement du domicile en partenariat avec le CREEDAT.



Accompagner socialement les seniors

La Cellule d'Action Accompagnement des Personnes Retraitées (2APR)



1 Coordinateur
2 agents administratifs (2 ETP)
4 travailleurs sociaux (2,7 ETP)

La Cellule Action Accompagnement des Personnes Retraitées a été créée spécifiquement et sur volonté de la commune pour accompagner socialement les personnes retraitées. Elle est compétente pour toutes les problématiques sociales et financières.

Véritable relais pour les usagers comme pour leurs aidants, elle assure un accompagnement social et administratif en informant et en accompagnant les retraités fragiles sur leurs droits, les dispositifs d'aides et les démarches administratives nécessaires. Les personnes rencontrant des problématiques financières mais aussi liées au logement (situations d'expulsions, d'isolement ou difficultés de maintien à domicile) sont également conseillées.

Le travail complémentaire entre les agents administratifs et les travailleurs sociaux est à relever pour assurer une prise en charge effective et pertinente des usagers, les bénéficiaires cumulant souvent plusieurs problématiques et étant majoritairement isolés, sans aidant familial ou proche.

Chiffres clés :

- 696 personnes ont été suivies par la cellule;
- 312 nouvelles personnes prises en charge;
- 958 entretiens sociaux.

La cellule travaille également en étroite collaboration avec de nombreux partenaires pour favoriser la résolution des problématiques ou prévenir des situations de crise :

- ◆ Fonds d'aide sociale des caisses de retraite (CARSAT et complémentaires);
- ◆ Bailleurs sociaux (aménagement du domicile et prévention des expulsions);
- ◆ Services sociaux des établissements de soins (Hôpital d'Aix et cliniques);
- ◆ Services d'aides à domicile;
- ◆ Associations de lutte contre l'isolement et à visée caritatives (Petits Frères des Pauvres, Emmaüs, Croix rouge, Secours catholique, Saint Vincent de Paul, Unis-cité, etc.);
- ◆ Les services APA et MDPH du Conseil Départemental.

Au sein du tout nouveau Service Conseil et Accompagnement des Seniors, formalisé dans un projet de service commun, la cellule 2APR travaille désormais en étroite collaboration avec le Pôle Infos seniors. Cette organisation commune favorise une meilleure coordination des interventions, un partage efficace de l'information entre professionnels et un accompagnement plus cohérent et adapté aux besoins des personnes retraitées. L'ensemble du service est désormais piloté par une coordinatrice unique, permettant de déployer une stratégie partagée en matière d'accueil, d'information, de prévention et de soutien aux seniors.

Perspectives 2026

La mise en œuvre du projet de service commun se poursuivra. Avec la création de fiches actions et de procédures visant à améliorer les modes de fonctionnement, à affiner la méthodologie des projets d'accompagnement et à renforcer les compétences des agents.

Ces actions s'inscriront autour des 4 axes stratégiques du projet de service :

- ◆ Maintenir l'usager au cœur des accompagnements;
- ◆ Favoriser des parcours plus fluides, sans rupture;
- ◆ Développer les actions de prévention liées au vieillissement;
- ◆ Répondre à des besoins en augmentation dans un contexte de moyens contraints.

Lutter contre l'isolement

La Résidence Autonomie "Le Sans Souci"



- 1 responsable d'établissement
- 1 adjointe
- 1 agent d'accueil
- 2 veilleurs de nuit
- 3 cuisiniers
- 4 agents d'entretien

Située le long du Boulevard Jean Jaurès, à proximité du centre-ville d'Aix-en-Provence, la **résidence autonomie "Le Sans Souci"** (agrée à l'Aide Sociale pour la totalité des places) est composée de **42 studios** d'environ 30m² répartis sur 4 étages. Il y a également un espace de restauration qui peut accueillir jusqu'à 120 convives, deux salles d'activités, une grande salle de gymnastique et de yoga, un salon de lecture et de jeux et un petit jardin d'agrément, permettent d'offrir des espaces et des activités qualitatives pour les seniors.

L'établissement accueille des personnes âgées valides et semi-valides et autonomes, dans des conditions de vie proches du domicile. Il apporte des réponses de proximité favorisant la préservation de l'autonomie par un fonctionnement et un cadre de vie adapté, tout en leur proposant un accompagnement personnalisé et des prestations adaptées à leurs besoins.

Un service de restauration est inclus dans le séjour pour les 3 repas quotidiens. En 2025, le service restauration a été externalisé tout en conservant l'équipe de cuisine du Sans Souci. Cette prestation a nécessité la collaboration des équipes avec un chef de cuisine Sodexo.

L'ensemble des services du CCAS s'efforce de les accompagner dans leur quotidien tant sur les plans : domestique (Service d'aides à domicile), paramédical (Soins infirmiers à domicile, psychologue, ergothérapeute et psychomotricienne) qu'administratif et social (lien possible avec une assistante sociale au CCAS).

Des partenariats étroits sont également à relever pour favoriser l'accès aux soins, aux services sociaux ou encore aux structures médico-sociales.

Les résidents trouvent également au sein de l'établissement nombre d'activités préventives favorisant le bien vieillir et permettant de rompre l'isolement : gym douce, yoga, loto, atelier mémoire, peinture, cinéma, karaoké, atelier chant et la présence les lundis, mercredis et jeudis après-midi d'un animateur du CCAS. Depuis septembre, des volontaires d'Unis Cité interviennent les mardis après-midi.

Outre les activités d'animation préventives nombreuses, les résidents ont également participé à des activités plus festives au cours de l'année : 1 loto et 1 concert de l'orchestre de l'école ont eu lieu sur la résidence, 9 repas à thème, et se voient offrir un goûter festif une fois par mois pour les anniversaires.



Chiffres clés :

- 38 personnes accueillies;
- 24 femmes et 14 hommes dont la moyenne d'âge est de 85 ans;
- 59 ans est l'âge de la plus jeune résidente et 98 ans l'âge de la doyenne;
- 4 ans est la durée moyenne d'un séjour;
- 47% des personnes accueillies sont éligibles à l'aide sociale, témoignant de la volonté d'accueillir les personnes les plus en besoin;
- 74% est le taux d'occupation de la résidence. En 2025, 10 admissions ont eu lieu. Des actions de promotion de la résidence ont été menées notamment l'organisation d'une journée porte ouverte.



Les Foyers-restaurants



L'équipe de cuisine et de restauration du Sans Souci
 1 agent d'entretien et de restauration à Luynes
 1 agent d'entretien et de restauration à Puyriscard
 1 chauffeur livreur

Perspectives 2026

En 2026, un projet de promotion de la résidence afin d'accroître le taux d'occupation sera développé.

Se poursuivra également la mise en œuvre du plan d'actions consécutif à l'évolution externe de septembre 2023.

Cette dynamique s'inscrira dans un contexte de réforme de l'aide sociale et accordera une attention particulière à l'ouverture de la résidence sur son environnement et à la progression du taux d'occupation.

Des travaux de réhabilitation des logements et des parties communes sont prévus pour rendre la résidence plus attractive.

Des partenariats culturels seront également développés afin de proposer davantage d'animations et activités aux résidents.

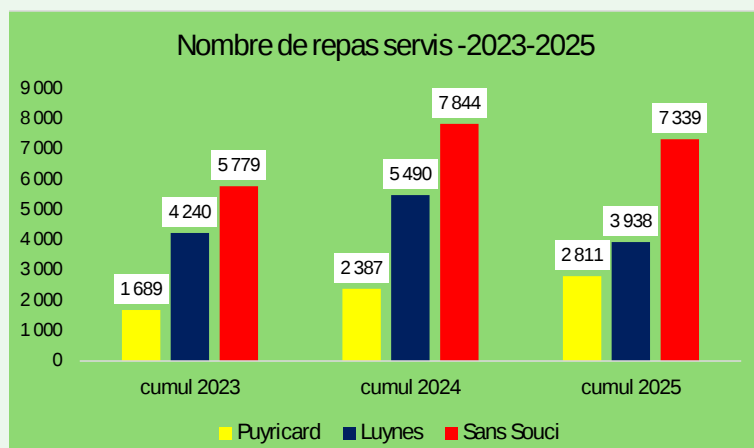
Le CCAS offre un service de foyers-restaurants pour les séniors de la Ville, au sein de trois sites :

- ◆ Le foyer-restaurant "Le Sans Souci" ouvert du lundi au vendredi midi;
- ◆ Le foyer-restaurant "Aqui Sian Ben" à Luynes ouvert du mardi au vendredi midi;
- ◆ Le foyer-restaurant "Lou Tihou" ouvert les mardis, mercredis et vendredis midi et depuis le 1^{er} avril 2025, le foyer est ouvert le jeudi et propose donc une ouverture du mardi au vendredi.

Peuvent bénéficier de l'accès aux foyers-restaurants les personnes de plus de 60 ans et les adultes en situation de handicap bénéficiant d'une Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Chiffres clés :

- **7 339** repas servis au foyer-restaurant "Le Sans Souci";
- **3 938** repas servis au foyer-restaurant "Aqui Sian Ben" de Luynes;
- **2 811** repas servis au foyer-restaurant "Lou Tihou" de Puyricard.



La solitude, l'isolement ou encore un lieu de vie non adapté peut être une source de dépendance ; aussi la fréquentation du restaurant - conjuguée ou non avec une activité - est un moyen de lutter contre l'isolement.

La tarification des repas, tous confectionnés par la cuisine de la Résidence Autonomie "Le Sans Souci", est fixée en fonction des ressources des usagers.

L'année 2025 est marquée par l'ouverture d'un jour supplémentaire le jeudi à Puyricard répondant à une demande des usagers. Il est à noter une forte baisse de la fréquentation du foyer restaurant de Luynes qu'il conviendra d'analyser.



Perspectives 2026

En 2026, les actions porteront prioritairement sur l'analyse de la satisfaction par la publication d'un questionnaire, le renforcement de l'information et de la communication afin d'augmenter la fréquentation des foyers restaurants ainsi que sur le développement d'activités complémentaires favorisant le lien social, la convivialité et la lutte contre l'isolement des seniors.

Les Logements "Foch"

Le dispositif des logements d'insertion a été créé en 1996 dans le cadre d'une convention avec l'Association Logement Pays d'Aix (ALPA). L'ALPA met ainsi en location au CCAS **12** logements :

- ◆ 5 studios
- ◆ 3 appartements T1
- ◆ 3 appartements T2
- ◆ 1 appartement T3

Ces logements sont situés en centre-ville. Le CCAS les sous-loue à des seniors en difficulté d'accès au logement.

Les orientations sont faites par un travailleur social du CCAS ou d'un partenaire. Les entrées sont validées en commission.

Chiffres clés :

- **10** logements sur **12** étaient occupés suite à des départs ou des décès;
- **83%** est le taux d'occupation sur l'année;
- **76** ans est la moyenne d'âge des occupants.

Perspectives 2026

Les logements Foch seront désormais gérés par les services de l'action sociale conformément à l'organigramme du CCAS.

Le Service Seniors, Intergénérationnel et Lien Social



1 responsable Ville
4 agents d'animation CCAS
2 agents Ville

Le Service Seniors, Intergénérationnel et Lien Social est mutualisé CCAS/Ville, sous la direction des Solidarités de la Ville. Il a pour mission d'accompagner les personnes âgées de plus de 62 ans vers des actions limitant les effets potentiels du vieillissement (troubles physiques et cognitifs) par des activités ludiques et conviviales qui maintiennent les capacités et le lien social.

Les activités hebdomadaires proposées, sur plusieurs sites, par le service animation sont nombreuses, diversifiées et pour tous les goûts, aussi bien culturelles que sportives : aquagym, gym, stretching, yoga, Pilates, yoga sur chaise, balades, atelier mémoire, atelier du festival d'art lyrique, atelier peinture, chorale, activité pleine nature avec l'AUC (Aix Université Club).

Le service mutualisé propose également des sorties à la journée, des activités tout au long de la Semaine bleue, des thés dansants et des festivités sur la période de Noël. Enfin, dans le cadre du forfait autonomie financé par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, les agents d'animation proposent des activités à la résidence autonomie "Le Sans Souci". Elles ont concerné une moyenne de 15 personnes par jour du lundi au vendredi.

Chiffres clés :

- 439 personnes inscrites aux activités sportives et culturelles CCAS;
- 373 personnes ont participé à la Fête des Seniors au Parc Saint-Mitre dont 223 personnes inscrites pour la paëlla et 150 pour un repas individuel;
- 109 seniors et 28 enfants de l'école Jules Ferry ont participé à la deuxième Fête des seniors au CIAM.

Le mercredi 28 mai, la **Fête des Seniors** a réuni les seniors Aixois sur les espaces verdoyants du Parc Saint-Mitre.

Ces derniers ont profité d'une belle journée conviviale autour d'une paëlla ou de paniers repas individuels, d'un bal et des animations concoctées par le Service Seniors, Intergénérationnel et Lien Social, le service Sport de la Ville, d'Unis Cité et la Bibliothèque La Méjanès.

Pour la deuxième fois, le 10 septembre le CCAS et la Ville ont proposé un événement intergénérationnel aux seniors, en partenariat avec le CIAM (Centre International des Arts en Mouvement) et le Centre social culturel Jean-Paul Coste.



Cette belle journée a réuni seniors et enfants autour d'un goûter pour découvrir et participer à des ateliers circassiens comme le jonglage et Hula Hoop collectif et des activités pluridisciplinaires autour de la découverte des arts du cirque.

Perspectives 2026

En 2026 de nouveaux ateliers seront proposés en partenariat avec la Ville, notamment lors de la semaine des archives au mois de juin.

Le CCAS, la Ville et l'Année Cézanne 2025

Dans le cadre de l'Année Cézanne, la Direction Générale Adjointe Culture, Patrimoine, Musées et Attractivité de la Ville d'Aix-en-Provence, en collaboration avec le CCAS, a lancé le projet "**Cézanne Tenir le Motif**".



Cette initiative a permis aux seniors, qu'ils soient à domicile ou en établissements, de participer à des ateliers d'art créatif inspirés de l'œuvre de Paul Cézanne.

Les créations réalisées ont été exposées au Couvent des Prêcheurs, valorisant ainsi la richesse artistique et l'investissement des participants. Le projet s'est appuyé sur l'expertise de deux artistes reconnus : Mohamed El Khatib et Benoît Bonnemaison-Fitte.

Au total **5 000** visiteurs ont pu découvrir les œuvres lors de l'exposition au Couvent des Prêcheurs.

Des ateliers intergénérationnels ont également été proposés à cette occasion. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien de la Conférence des Financeurs, qui a financé l'action à hauteur de **79 900 €**.

"**Cézanne Tenir le Motif**" illustre la volonté de la Ville d'Aix-en-Provence de rapprocher l'art des publics seniors, de stimuler leur créativité et de valoriser leur engagement à travers des projets culturels ambitieux.

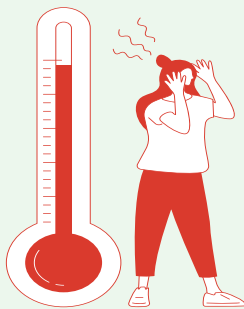
Perspectives 2026

Un nouveau projet culturel sera présenté à la Commission des Financeurs du CD 13 dans le but de favoriser l'accès et de promouvoir la culture auprès du public senior Aixois.

Le Plan Canicule



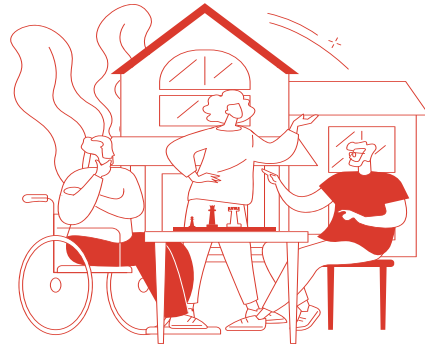
Chaque année le Plan national de surveillance se tient du 1er juin au 15 septembre.



Chiffres clés :

- 2 déclenchements du niveau orange du Plan Canicule du 27 juin au 3 juillet, puis du 10 au 19 août ont entraîné l'ouverture de la cellule d'appel;
- 215 personnes inscrites sur le registre canicule ont été appelées par 4 à 6 agents du CCAS et de la Ville afin de s'assurer de la situation des usagers fragiles et isolés et de les accompagner.

Déployer des réponses au domicile



Le Service Autonomie à Domicile

Au cours de l'année 2025, toute l'équipe d'encadrement, les intervenants, la direction du pôle opérationnel s'est mobilisée autour du dossier de dépôt d'autorisation auprès des autorités de tutelle, afin d'obtenir l'autorisation administrative au 1^{er} janvier 2026 d'**ouverture du Service Autonomie à Domicile (SAD)**, résultat de la fusion entre l'ancien service d'aide à domicile et le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Ce travail de structuration de l'offre des services a permis une meilleure lecture de nos prestations auprès du public Aixois.

Ce nouveau service assura une aide et un accompagnement aux personnes de plus de 60 ans, âgées et/ou handicapées, dans les gestes essentiels de la vie quotidienne pour les maintenir dans leur lieu de vie, en offrant des prestations d'aide et/ou de soin en fonction des besoins.

Les difficultés de recrutement sur les équipes aide et soins ont impacté encore cette année une activité déjà en baisse.

Le secteur aide à domicile du SAD



- 1 chef de service
- 1 coordinatrice administrative du service autonomie (aide à domicile, portage de repas et téléassistance)
- 2 référents de secteur
- 9 aides à domicile
- 1 agent d'accueil
- 1 régisseur de recette

Le vieillissement de la population, et la prévalence des maladies neuro-dégénératives après 75 ans ont accentué les besoins d'accompagnement, conduisant à la mise en œuvre de plans d'aide conséquents pour le maintien à domicile.

Fin 2025, la mise en place complète de la télégestion des heures d'aides à domicile a permis un meilleur suivi des heures facturées. En effet, l'effet positif est une baisse nette de nos anomalies de télégestion et de notre taux de correction.

Chiffres clés :

- 28 SAAD sont recensés sur la commune;

Pour le SAD du CCAS

- 80 ans est la moyenne des bénéficiaires;
- 3 usagers sur 4 sont bénéficiaires de l'APA;
- 16 350 est le nombre d'heures facturées sur l'année;
- 97 c'est le nombre de bénéficiaires par mois en moyenne.

Le secteur soin du SAD



- 1 chef de service
- 1 infirmière coordinatrice
- 13 aides soignantes
- 2 infirmières
- 1 secrétaire d'accueil

Il a pour mission d'assurer sur prescription médicale aux personnes âgées de plus de 60 ans, les soins infirmiers et d'hygiène générale ainsi que les concours à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

Le volume d'activité faiblit car principalement freiné par les fortes tensions de recrutement et l'impact des absences pour raisons médicales, ce qui contraint les tournées de soins.

Chiffres clés :

- 82 patients dans l'année;
- 25 nouveaux patients ont été admis sur l'année;
- 86 ans est la moyenne d'âge;
- 68.6% est le taux d'occupation.

Sur notre file active, constitué de patients très âgés, les hospitalisations plus fréquentes, les difficultés de maintien à domicile concourent à minorer notre taux d'occupation.

En 2025, plusieurs partenariats internes et externes se sont concrétisés par une signature de convention avec le Dispositif d'Appui et de Coordination, ainsi que 2 structures d'HAD pour lesquelles des conventions sont en cours d'élaboration.

L'Équipe Spécialisée Alzheimer



- 1 ergothérapeute
- 1 psychomotricienne
- 2 assistantes de soins en gériatrie

L'équipe ESA offre à domicile des soins de réhabilitation et d'accompagnement dans le cadre de pathologies cognitives à un stade peu avancé. Les séances sont prises en charge à 100% par la CPAM dans la limite de 15 séances/an.

Chiffres clés :

- 87 patients sont suivis;
- 853 séances sont réalisées;
- 84 ans est la moyenne d'âge des patients.

Le Portage de repas



- 1 agent référent

Le portage de repas assure la livraison de repas au domicile des personnes âgées de plus de 60 ans et/en situation de handicap. Les repas sont préparés selon les normes d'hygiène en vigueur par un prestataire qui a été renouvelé dans le cadre du marché en octobre 2023.

Chiffres clés :

- 48 155 repas servis;
- 170 usagers en moyenne par mois.

Le CCAS a obtenu l'agrément qualité le 17 mars 2021 et permet ainsi aux usagers de déduire une partie des coûts de leurs impôts. Le service est assuré tous les jours de l'année y compris les jours fériés et propose des régimes spéciaux.

Après une année où le nombre d'entrées sur le service avait été temporairement limité aux personnes bénéficiaires de l'aide sociale, 2025 a permis de nouveaux entrants hors aide sociale pour permettre à un large panel d'Aixois de bénéficier de cette prestation portage.

La Téléassistance



1 agent référent

Chiffres clés :

- 296 nouveaux bénéficiaires;
- 1 059 usagers en moyenne par mois.

Le dispositif Quiétude Téléassistance 13, service permanent du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, propose un système téléphonique de surveillance destiné à apporter 24h/24h et 7 jours sur 7, aide et assistance immédiate à toute personne âgée ou en situation d'handicap vivant à domicile.



Perspectives 2026 du Service Autonomie à Domicile

L'enjeu principal de l'année 2026 sera consacré à la mise en œuvre opérationnelle du Service Autonomie à Domicile (SAD) en étroite collaboration avec les équipes.

Dans cette perspective, et afin d'optimiser l'organisation interne ainsi que la planification des interventions, une mission confiée, à un prestataire externe, sera engagée.

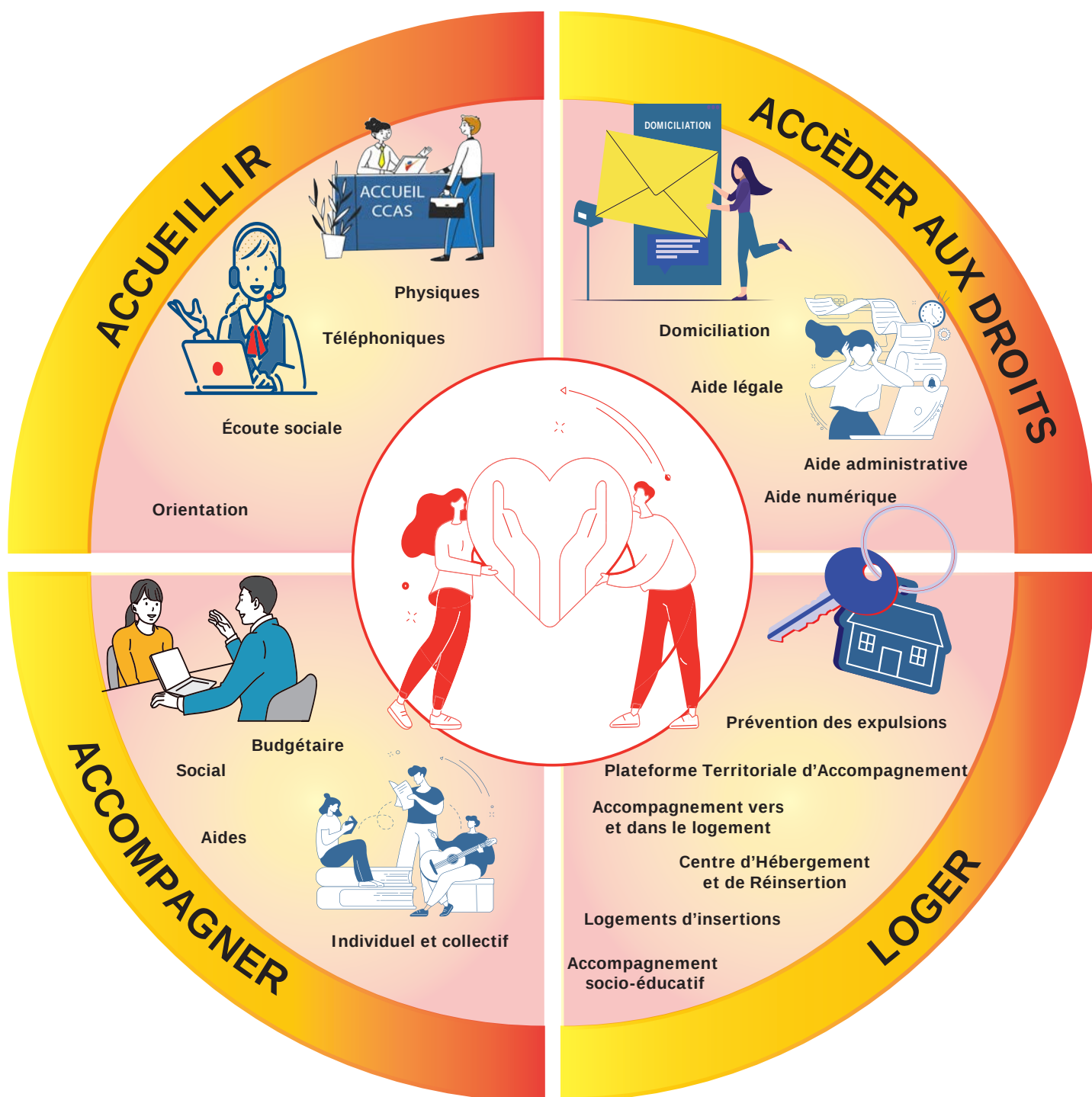
Par ailleurs, un travail partenarial est engagé avec l'ARACT en vue d'améliorer des conditions de travail.

Cette démarche, menée en concertation avec les agents de l'aide et du soin, s'inscrira dans une logique de prévention des risques professionnels, de valorisation des métiers et du renforcement de la qualité de vie au travail, contribuant ainsi à la pérennité et à l'attractivité du service.

Une enquête de satisfaction sera également menée en partenariat avec le prestataire de repas, auprès de nos bénéficiaires.

A noter également un déménagement prévu courant 2026 où tout le SAD pourra se retrouver au sein du Ligourès, dans des locaux rénovés et avec les autres services Ville et CCAS présents dans ce bâtiment.

ACCOMPAGNEMENT ET INCLUSION SOCIALE



UNE OFFRE DIVERSIFIÉE POUR FAVORISER L'INCLUSION

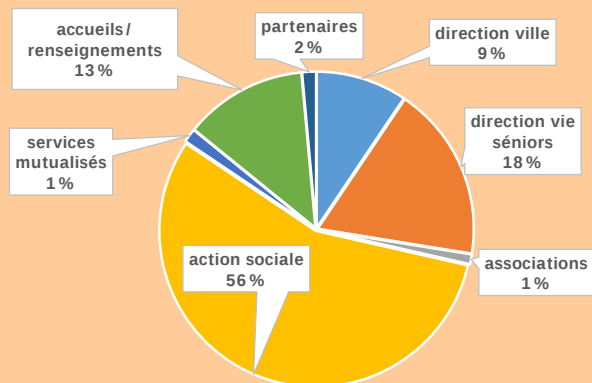
L'accueil social



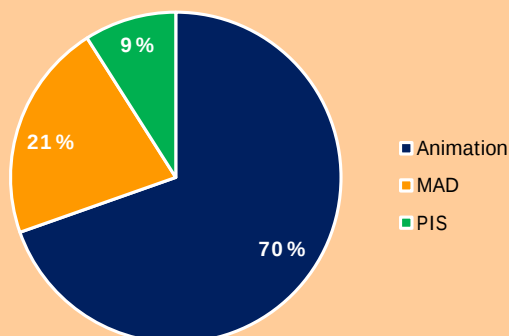
L'accueil est le point d'entrée du Centre Communal d'Action Sociale. Son principe est d'offrir un premier accueil inconditionnel, sans jugement ni condition préalable, à toute personne qui se présente, quelle que soit sa situation. Ce premier accueil doit ainsi garantir l'accès aux services sociaux pour tous.

En 2025, avec un standard téléphonique recensant plus de **7 980** appels par an, un accueil général comptabilisant plus de **19 021** demandes et un accueil spécifique pour les personnes en situation de rue recensant plus de **14 122** demandes en 2025 pour **13 629** en 2024, ce sont près de **33 143** demandes recensées.

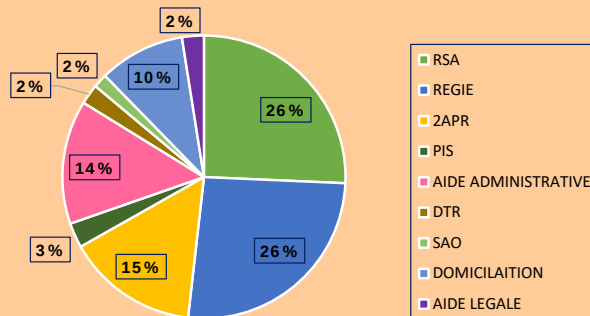
Accueil Ligourès répartition par services



Répartition des demandes faites aux services vie des seniors et autonomie



Répartition des demandes faites aux services de l'action sociale



Il s'agit d'accueils de proximité et accessibles au sein de deux quartiers prioritaires : Encagnane (pour l'Accueil Général) et Jas de Bouffan (pour le Service d'Accueil et d'Orientation). Cette proximité permet de lever les freins à l'accès aux services sociaux et de toucher des publics qui ne franchiraient pas nécessairement le pas d'autres institutions.

Une dizaine d'agents sont mobilisés sur les accueils sociaux physiques, de manière tournante, pour assurer cet accueil de proximité. Pour garantir la continuité de service de ces accueils, une grande partie des agents administratifs est désormais affectée à cette activité primordiale pour le CCAS.

Au cours de l'année 2025, le CCAS a poursuivi une politique active de modernisation de l'accueil et de sécurisation des conditions de travail des agents, tout en améliorant la qualité de service rendu aux usagers.

La poursuite du projet d'accueil physique, notamment sur le site du Ligourès, a permis de repenser les espaces afin de mieux accompagner les publics et de prévenir les situations de tension ou de violence auxquelles les agents peuvent être exposés. L'installation du nouveau mobilier a contribué à améliorer à la fois l'accueil du public et les conditions de travail.

Chiffres clés :

- **7 980** Appels Téléphoniques au standard par an;
- **19 021** passages à l'accueil;
- **56%** des demandes concernent la direction de l'Action sociale;
- **14 122** demandes physiques au Service Accueil et Orientation, les demandes des personnes en situation de rue sont en constante progression.

Perspectives 2026

Le projet accueil se poursuivra en 2026, permettant le déploiement d'un logiciel d'accueil, d'un système de sécurisation renforcé, l'aménagement de la passerelle ainsi qu'une signalétique adaptée. Un travail sera également engagé autour de la qualité de l'accueil téléphonique.

La journée et la Nuit de la Solidarité



Le jeudi 16 octobre 2025, le CCAS, en partenariat avec la Ville d'Aix-en-Provence, a organisé la **3^e Nuit de la Solidarité**, une opération citoyenne et partenariale consacrée au recensement des personnes en situation de rue sur le territoire communal.

La journée a débuté par un temps d'échanges technique consacré à la lutte contre l'isolement et les solitudes, réunissant de nombreuses associations locales. Ce moment de réflexion collective a permis de mieux partager les constats de terrain, de valoriser les actions existantes et d'identifier de nouveaux axes de travail communs pour renforcer la lutte contre l'isolement.

En fin de journée, à partir de 18h, ce sont **54 bénévoles, répartis en 12 équipes couvrant 11 zones de la ville**, qui se sont retrouvés pour aller à la rencontre des personnes vivant à la rue. Citoyens, agents municipaux, personnels du CCAS et bénévoles associatifs ont uni leurs forces dans un même esprit d'écoute et de solidarité.

L'événement a pu s'appuyer sur un large réseau associatif et institutionnel, parmi lesquels les Restos du Cœur, la Croix-Rouge, l'ADDAP 13, le Secours catholique et bien d'autres partenaires engagés sur le terrain.



Cette édition a également bénéficié d'un nouvel outil d'inscription en ligne, mis à disposition par la Ville de Marseille et déployé par le service informatique du CCAS d'Aix-en-Provence. Ce dispositif a grandement facilité la gestion des inscriptions, la répartition des équipes et le suivi des participants.

69 questionnaires ont été recueillis lors de cette nuit de maraude et d'échanges avec les personnes rencontrées sur le territoire. **58 questionnaires** ont été retenus après un traitement rigoureux des doublons de saisie ou des personnes ayant un hébergement. **39 personnes** ont accepté de répondre totalement ou partiellement au questionnaire. Le public rencontré est majoritairement masculin et la tranche 40-54 ans sur-représentée.

Les conclusions mettent en exergue la nécessité de poursuivre les démarches "d'aller-vers" auprès de ce public, ainsi que de renforcer la communication autour des services existants. Le développement d'actions de coordination, notamment en matière d'hébergement et de logement, ainsi que de services complémentaires le week-end, apparaît indispensable pour répondre aux besoins de cette population et faciliter leur accès aux services essentiels.

Perspectives 2026

Une prochaine Nuit de la Solidarité sera probablement organisée courant 2026 avec un cofinancement sollicité à la Métropole afin de poursuivre cette dynamique bénévole, "l'aller-vers" et la connaissance de ce public, en sus des actions développées quotidiennement par les agents du CCAS et les associations du territoire.

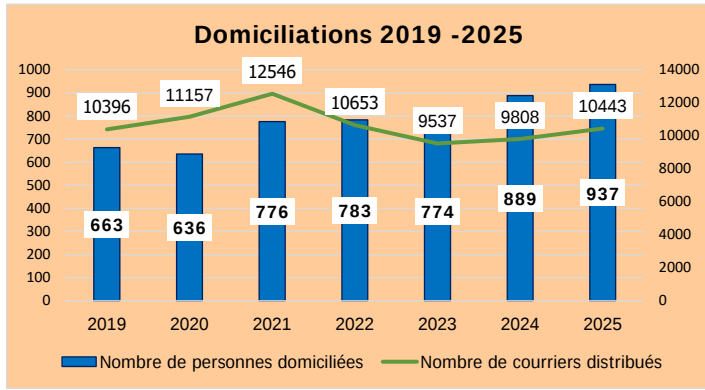
Accéder aux droits

La domiciliation



8 agents administratifs : 2ETP

La domiciliation fait partie des obligations légales des CCAS. **Il s'agit d'un dispositif qui permet aux personnes sans domicile stable de disposer d'une adresse administrative.** Cette adresse peut être utilisée pour recevoir du courrier, effectuer des démarches administratives. Cette domiciliation est essentielle pour les usagers car elle est la porte d'entrée pour l'ouverture de droits.



Chiffres clés :

- **937** est le nombre de domiciliations enregistrées. Ce chiffre témoigne d'un réel investissement dans cette mission obligatoire avec deux sites ouverts à la domiciliation : le Ligourès et le SAO;
- **+ de 10 000** courriers ont été distribués aux bénéficiaires (récupération au SAO).

L'ouverture de créneaux supplémentaires depuis 2023 au Ligourès a permis d'élargir l'accès à ce service essentiel.

Huit agents administratifs sont formés et mobilisés, par roulement, afin d'assurer une continuité de service. Tous les travailleurs sociaux du SAO sont également mobilisés sur cette activité, lors des accompagnements sociaux.

Des financements sont sollicités auprès de la DDETS pour remplir cette mission obligatoire qui nécessite la mobilisation de 2 ETP pour l'enregistrement des domiciliations et la distribution des courriers.

Il existe deux autres structures de domiciliation sur le territoire aixois (Secours Catholique et Cités Caritas), le CCAS étant l'acteur majeur de ce dispositif.

Perspectives 2026

Réelle porte d'entrée pour l'ouverture de droits, l'activité se poursuivra en 2026 sur les sites du SAO et du Ligourès, grâce au travail mené depuis 2023 en matière de polyvalence.

En 2026, un règlement de domiciliation aixois sera rédigé afin d'améliorer l'efficacité du dispositif et l'accès aux droits, en lien avec le nouveau schéma départemental de domiciliation 2026-2031.

L'aide administrative



2 agents administratifs
1 ETP

Des permanences d'aides administratives permettent à tous les aixois rencontrant une difficulté de complétude de dossiers d'être accompagnés dans leurs démarches : dossiers retraites, démarches auprès d'organismes tels que la CAF, la CPAM, démarches d'état civil, dossiers MDPH, demandes de logement social. Elle est délivrée dans deux services de la Direction Action Sociale.

Cette activité est à différencier de l'accompagnement administratif réalisé, en sus, par les travailleurs sociaux.

La question de l'illectronisme étant prégnante pour les usagers du CCAS alors que l'e-administration est désormais incontournable, **un accompagnement aux démarches numériques** est réalisé pour alléger les démarches.

Un point numérique a également été installé pour accompagner les usagers dans leurs démarches.

Le CCAS participe également au groupe de travail sur les démarches administratives initié par la Politique de la Ville.

Chiffres clés :

- **858** rendez-vous administratifs ont été assurés dans le cadre de permanences d'accueil tous publics.

Perspectives 2026

L'activité en 2026 sera maintenue au regard des demandes croissantes sur les questions administratives et numériques. Ces missions seront réalisées en resserrant les liens avec les autres acteurs présents sur le territoire (Maisons France Service...).

L'accompagnement social polyvalent



9 Travailleurs sociaux (en roulement)

Un accueil social de proximité est disponible à travers la mise à disposition d'un travailleur social d'astreinte, en charge de recevoir, les personnes en détresse sociale, sans rendez-vous au Ligourès ou dans 7 mairies de quartiers sur rendez-vous (Les Milles, Luynes, Val Saint-André, Pont de l'Arc, Puyricard, Hauts d'Aix, Jas de Bouffan).

Les objectifs étant : une première écoute, une évaluation de la situation, l'orientation de la personne vers les dispositifs adaptés si besoin de mise en place d'un accompagnement social. Une attention spécifique est conduite à l'endroit des femmes reçues victimes de violence.

Chiffres clés :

- **254** rendez-vous réalisés pour de l'écoute sociale, de l'information sur les droits, un accompagnement social ponctuel et une orientation vers un accompagnement plus régulier auprès des services compétents.
- **27** permanences se sont tenues dans les mairies de quartier et ont permis de recevoir 31 personnes. A noter l'annulation de 12 permanences, lorsqu'il n'y avait pas de RDV.

Les permanences dans les mairies de quartier sont en diminution par manque de RDV. En effet, pour un accompagnement pertinent les permanences sociales dans les mairies ne sont réalisées que pour les personnes non connues des services sociaux (pour éviter le double accompagnement) et pour les demandes sociales (et non administratives), hors demandes de logement social.

Perspectives 2026

Le CCAS poursuivra sa démarche "d'aller-vers" en requestionnant le format des permanences dans les mairies de quartier afin de les rendre plus attractives.

Le CCAS souhaite également s'inscrire dans la politique nationale de lutte contre les violences faites aux femmes en apportant un soutien renforcé aux femmes victimes. À ce titre, il envisage de se positionner comme tiers détecteur et référent dans le cadre du "Pack Nouveau Départ".



6 Travailleurs sociaux (4 ETP)
4 Agents administratifs mobilisés (2ETP)
1 Coordinateur

Le Centre Communal d'Action Sociale, labellisé "lieu d'accueil" par le Conseil Départemental, assure l'accueil, la contractualisation, le suivi des parcours et le suivi social des bénéficiaires du RSA (personnes de plus de 25 ans et sans enfant mineur).

Outre la contractualisation formelle par le biais d'un Contrat d'Engagement Réciproque, il s'agit pour les travailleurs sociaux d'accompagner les allocataires de manière globale afin de lever les freins à leur insertion sociale et professionnelle.

Force est de constater que le public accompagné par le CCAS demeure très éloigné de l'emploi, tant en raison de freins sociaux que de situations personnelles complexes.

Les personnes identifiées comme employables sont désormais réorientées, à la demande du Pôle insertion, vers des dispositifs spécifiques d'accompagnement à l'emploi. Cette évolution s'est accentuée depuis la mise en place du RSA rénové sur le territoire en septembre 2025, qui a renforcé la segmentation des publics et la spécialisation des parcours.

Ainsi, le CCAS concentre aujourd'hui son action sur des publics nécessitant un accompagnement social renforcé, pour lesquels l'accès à l'emploi reste un objectif à plus long terme.

Chiffres clés :

- **1425** contrats signés par le CCAS et validés par le Pôle Insertion;
- **2 765** rendez-vous lors des permanences (Ligourès et SAO);
- **1 442** personnes accompagnées dans le cadre du RSA par le CCAS;
- **52%** des personnes ont plus de 55 ans;
- **98%** du public accompagné sont des personnes seules;
- **57%** sont des hommes et **43%** sont des femmes.



A noter la participation du CCAS à deux temps fort "forums de l'emploi et de l'insertion" en présence de l'ensemble des partenaires du secteur lors de la 3ème rencontre de l'insertion et de l'emploi à Corsy le 20 mars 25, mais aussi à l'Hôtel du département le 4 juillet 25 à l'occasion de la 3ème édition du Forum Départemental de l'Offre d'Insertion et le 9 octobre 25 au forum à Saint Eutrope.

Perspectives 2026

Le CCAS demeure pleinement mobilisé et poursuit le développement de ses partenariats avec les acteurs du territoire. Dans ce cadre, il participera aux échanges pour renforcer les dynamiques partenariales. Le CCAS coorganisera également, le 16 mars 2026, le PDI sur le thème "Ose ton parcours", en collaboration avec la direction du pôle insertion d'Aix-en-Provence.

Par ailleurs, le partenariat avec France Travail continuera d'être consolidé afin de favoriser la mobilisation de l'accompagnement global et d'améliorer l'analyse des situations des publics durablement inscrits dans le dispositif.

Chiffres clés :

- 17 ateliers participatifs;
- 19 visites commentées;
- 25 personnes ont bénéficié de cette action.



Autres actions collectives

2 actions collectives ont été proposées dans le cadre du Point Conseil Budget (PCB) :

- ◆ "Découverte de l'économie et de la gestion budgétaire" coorganisée avec l'association CITECO. L'atelier s'est déroulé sous forme de jeux de rôle. Les participants ont été satisfaits de cet atelier qui a permis d'aborder des sujets sérieux tout en s'amusant. Cette action a été proposée dans le cadre des Rencontres Économiques 2025.

Les actions collectives

Le Pass'Culture



1 Travailleur social

Le Pass Culture est initié depuis 2009. Il vise à encourager l'autonomie des usagers et la création de liens sociaux, favoriser l'accès et l'appropriation de certains lieux, aider les usagers à se saisir de la culture comme un support d'intervention sociale collective, faire appel à l'esprit participatif dans la proposition, conception et réalisation de projets culturels.

Zoom sur les sorties ou ateliers :

- ◆ Ateliers participatifs (avec les musées, les bibliothèques ou encore le CCAS pour la création d'un recueil des sorties);
- ◆ Spectacles vivants;
- ◆ Visites commentées de théâtre, archives municipales, Canal de Provence, réserves archéologiques et rencontres de professionnels;
- ◆ Sorties mutualisées avec la maison de quartier La Mareschale.

Des places gratuites pour des spectacles ont pu être proposées par Cultures du Cœur, ainsi que la participation à un atelier d'écriture sur plusieurs semaines, qui a donné lieu à un recueil et restitution orale des textes, en public.

Dans le cadre de ses actions socio-artistiques, le service Passerelles du Festival d'Aix-en-Provence propose tous les ans le parcours Côté Couloisses qui s'est décliné en 6 temps forts de janvier à juin (visite des ateliers de Venelles et rencontres de professionnels, présentation de la saison 2025, ateliers de pratique artistique, visites de 2 théâtres et rencontres des professionnels (régie, machinistes, direction artistique), pré-générale de l'opéra choisi (Don Giovanni).



- ◆ " L'entretien économique et écologique du logement ". Comportant un échange autour des gestes écologiques et la fabrication de lessive maison.

Nous avons proposé un questionnaire de satisfaction et proposition d'ateliers.

Les personnes sondées ont proposé :

- ◆ Atelier couture (savoirs de base);
- ◆ Comment faire ses repas avec ce qui se trouve dans les placards;
- ◆ Faire des économies sur la facture d'électricité;
- ◆ Apprendre à utiliser l'IA.

Les aides sociales légales



2 agents administratifs au sein de l'Aide Sociale et Accompagnement (1ETP)
2 agents au sein des services Aide à Domicile

Le CCAS propose un accompagnement aux demandes d'aides sociales en constituant, avec les usagers, les dossiers tels que les demandes d'allocations personnalisées d'autonomie, les aides à l'hébergement en résidence autonomie et EHPAD, les obligations alimentaires, etc. Ces dossiers sont ensuite transmis au Conseil Départemental pour instruction et décision. Une permanence mensuelle a été instaurée depuis le 2ème semestre 2022 à la résidence autonomie "Le Sans-Souci". Cette mission fait partie des obligations légales du CCAS et **est financée par le département à hauteur de 19 368 €.**

Chiffres clés :

- 558 dossiers d'aide sociale réalisés.

Les aides facultatives



3 cadres mobilisés (1/jeudi matin)
4 agents administratifs
1 régisseur

Tous les travailleurs sociaux dans le cadre de leurs accompagnements.

Les aides accordées par le CCAS couvrent un champ d'aide large : **aide alimentaire, aide à la mobilité, aide au paiement d'une assurance habitation, aide à l'énergie** etc. Elles permettent aux usagers en difficulté financière de recevoir un soutien ponctuel.

Une commission d'aides facultatives se réunit toutes les semaines afin d'étudier les demandes des travailleurs sociaux du CCAS ou des partenaires. Cette commission est présidée par Monsieur Trucy, membre du Conseil d'Administration.

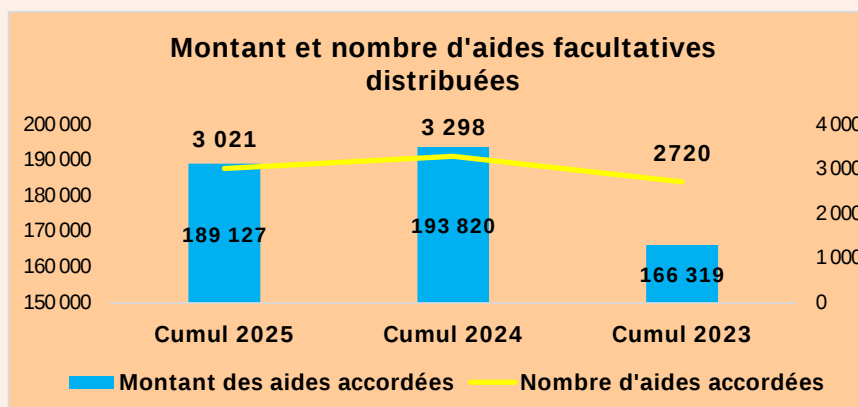
À noter le vote d'un nouveau règlement des aides facultatives en juin 2024 qui a permis de mieux encadrer les attributions mais également de faire correspondre les aides aux besoins des usagers (délivrance de tickets de bus, aides pour les frais de santé non remboursés ; aide pour les animaux).

Il est à souligner une hausse des aides accordées entre 2023 et 2025 : la hausse de 2024 s'explique par la réécriture du règlement d'aides facultatives, les contrôles CAF ayant conduit à des coupures de droits nombreuses, les rappels de charges des bailleurs sociaux du fait de la hausse du coût de l'énergie et l'aide exceptionnelle de 15K€ accordée dans le cadre du refus de la misère (octobre 2023 à juin 2024).

En 2025, le nombre et le montant des aides ont diminué par rapport à 2024 mais reste plus élevé qu'en 2023. Cela s'explique par la réécriture du règlement d'aides facultatives permettant de nouvelles aides (santé notamment) et par des aides plus soutenues de la part du CCAS en urgence particulièrement et en commission. Pour autant l'enveloppe budgétaire 2025 a été maîtrisée (pas de dépassement).

Chiffres clés :

- 3 021 aides accordées pour un montant de 189 127 €;
- 89% des aides correspondent à des aides alimentaires accordées en chèque d'accompagnement personnalisé, 5% sont des espèces délivrées en urgence, 6% du montant des aides est accordé pour les versements à des tiers pour le paiement du loyer, des fluides, des frais de santé;
- 75% du montant des aides est alloué par des travailleurs sociaux du CCAS;
- 25% du montant des aides est alloué par des partenaires extérieurs (Maison de la Solidarité Mission Locale du Pays d'Aix, Caisse d'Allocation Familiale etc.) qui sollicitent le CCAS après avoir utilisé leurs propres moyens;
- 1302 titres de transport Aix ont été distribués et 415 titres Aix Marseille.



L'accompagnement budgétaire



**8 Travailleurs sociaux
2 conseillères en économie sociale et
familiale**

Depuis 2021, le CCAS est labellisé **Point Conseil Budget**, après réponse à un appel à projet de l'État. Il s'agit d'un dispositif de prévention contre le surendettement destiné à toute personne rencontrant des difficultés financières et souhaitant être accompagnée pour gérer son budget.

Les travailleurs sociaux, dans le cadre de leurs suivis sociaux, abordent les questions budgétaires, en particulier la constitution des dossiers de surendettement.

Le Centre Communal d'Action Sociale dispose de deux Conseillères en Économie Sociale et Familiale qui accompagnent les ménages en difficulté dans la gestion de leur budget.

Chiffres clés :

- **58** personnes suivies dont **31** nouveaux entrants;
- **14** sorties d'accompagnement par perte de contact ou accord entre les deux parties;
- **27,6 %** sont des salariés;
- **44** personnes accompagnées est la file active moyenne sur l'année;
- La durée de suivi oscille entre **2** mois à **3** ans;
- **42** personnes accompagnées étaient domiciliées à Aix soit **72,4 %** des personnes en file active;
- **16** personnes accompagnées étaient domiciliées hors d'Aix soit **27,6%**;
- **2** actions collectives ont été organisées sur l'année :
 - "L'économie autrement" en partenariat avec le Cercle des Économistes";
 - "L'entretien économique et écologique du logement".

Perspectives 2026

Nous souhaitons atteindre l'objectif d'une file active de 50 personnes en moyenne sur l'année. Cet objectif doit être réalisé en vue du prochain appel à projet en 2027. Il est constaté une augmentation des orientations depuis fin 2025 et nous souhaitons poursuivre ce partenariat avec les acteurs du territoire.

Prévenir les ruptures du logement

La Plateforme d'Accompagnement du Pays d'Aix



0,5 ETP responsable de service

La Plateforme Territoriale d'Accompagnement (PFTA) du Pays d'Aix est un dispositif pilote coanimé et coordonné par le CCAS et le SIAO, afin de mieux accompagner les personnes sans domicile et favoriser le maintien dans le logement, et ce, en renforçant l'articulation de l'accompagnement social vers et dans le logement.

Cette Plateforme a pour mission :

- ◆ La coordination des acteurs du territoire : mobilisation de logements et de moyens d'accompagnement, et développer la coopération des acteurs;
- ◆ La coordination dédiée autour de situations complexes afin de réaliser un diagnostic complémentaire, et proposer un accompagnement adapté.

Chiffres clés :

- **18** nouvelles situations d'Aixoises ont été examinées dans le cadre de commissions composées d'acteurs du logement, bailleurs sociaux et acteurs d'intermédiation locative, des partenaires santé psychique et addictions, des acteurs d'accompagnement social;
- **43** personnes suivies;
- **9** ménages ont été relogés chez les bailleurs sociaux ou en intermédiation locative.

Perspectives 2026

La Plateforme Territoriale d'Accompagnement va poursuivre son travail de mobilisation des acteurs du logement afin d'obtenir plus d'offres de logement et ainsi écourter les durées d'accès à un logement.

L'accompagnement vers et dans le logement (AVDL)



1 travailleur social
1 infirmière (0,8 ETP)

Ce dispositif qui a démarré en juillet 2021 fait partie intégrante de la politique du logement d'abord et est financé par l'État. Il permet de prendre en charge des usagers parfois en situation de sans-abrisme jusqu'au maintien dans le logement.

Trois degrés d'accompagnement sont définis par l'État, et Aix intervient sur le niveau 3 le plus élevé, nécessitant un accompagnement intensif de l'utilisateur.

Les orientations sont faites dans le cadre de la Plateforme Territoriale d'Accompagnement.

Nous avons obtenu le financement d'un poste d'infirmier dans le cadre de l'AVDL pour étoffer l'équipe dédiée et ainsi permettre l'accès et le maintien des parcours de santé.

Cette action expérimentale est mise en place après recrutement, **depuis juillet 2025** et a pour objectif de rapprocher les secteurs social et médical en vue d'un accompagnement plus cohérent des personnes en difficultés.

Son rôle est de coordonner les parcours santé, en cohérence avec les actions sociales déclinées par ailleurs, des personnes dont la problématique santé est multiple et complexe.

Chiffres clés :

- **26** accompagnements sociaux ont été effectués. Sur les **26** personnes accompagnées, **14** étaient en logement et **12** hébergées;
- **2** personnes ont été relogés dont une en pension de famille, une chez un bailleur social;
- **12** personnes suivies par l'infirmière, avec une file active pouvant aller jusqu'à 20.

Les mesures d'Accompagnement Socio-Éducatives Liées au Logement (ASELL)



1 travailleur social (0,75 ETP)

La mesure ASELL est un dispositif d'accompagnement social pour travailler l'accès et le maintien dans le logement des personnes isolées et familles du territoire d'Aix.

Ce dispositif est financé en totalité par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

Il permet d'accompagner de manière régulière des personnes sans abri ou disposant d'un logement mais rencontrant des difficultés pour s'y maintenir (dette locative, difficultés dans la gestion du budget...).

Plus spécifiquement, cela peut concerner des personnes en situation de handicap ayant des difficultés de mobilité nécessitant des aménagements dans leur logement : rampes, besoin de salle de bain adaptée, besoin de logement en rez-de-chaussée.

Chiffres clés :

- **17** personnes accompagnées sur des mesures généralistes. L'activité est stable par rapport aux années précédentes;
- **9** personnes ont été accompagnées sur des mesures handicap.

Perspectives 2026

En 2026, l'activité se poursuit. Il est annoncé une modification du mode d'organisation par le CD 13 pour 2027.

La prévention des expulsions locatives

Le CCAS a repris depuis 2024, la coordination des acteurs en matière de prévention des expulsions en dupliquant la méthodologie et le cadre d'intervention utilisés sur la PFTA. La CCAPEX fait des préconisations aux ménages dans le cadre des mises à disposition et permanences assurées par le CCAS, le SASS la Chaumière et l'APPEL (ALPA).

Cette action est indispensable et complémentaire de ce qui est réalisé, par ailleurs, par le CCAS en matière d'accès et de maintien dans le logement. Elle doit permettre de repérer, en amont, les difficultés et d'accompagner les ménages pour favoriser leur maintien dans le logement ou leur déménagement.

Chiffres clés :

- 4 commissions examinant 10 situations complexes;
- 43 situations examinées en amont de la commission;
- 648 mises à disposition envoyées;
- 134 appels de personnes suite à cette mise à disposition.

Indicateurs de résultat :

- 49 situations orientées vers une mesure ASEL ou FNAVDL;
- 4 ont été orientés vers la permanence de l'APPEL afin d'avoir un conseil juridique, majoritairement lorsqu'il y a conflit avec le bailleur (souvent privé) du fait de logement indécents;
- 1 ménage a pu stabiliser sa situation grâce à des aides financières exceptionnelles;
- 4 ménages ont pu établir un plan d'apurement avec le bailleur;
- 14 ménages ont repris contact avec leur référent social;
- Pour dizaine de ménages, la situation a été réglée et la dette soldée;
- Dans le cadre de la commission : 1 personne a pu être maintenue dans le logement, 3 personnes ont résorbé leur dette, 1 personne a obtenu un logement adapté à sa situation, 5 ménages ont été orientés vers un référent social ou des soins mais ne se sont pas toujours saisi de cette opportunité.



Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale



- 1 Responsable
- 2 Travailleurs sociaux
- 1 Agent administratif
- 2 Veilleurs titulaires

Agréé et financé par la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), pour 22 personnes (10 femmes et 12 enfants), le CHRS Le Chêne accueille sur orientation du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), des femmes, avec ou sans enfant, rencontrant une rupture de logement cumulée à d'autres problématiques sociales.

L'accompagnement mis en œuvre par l'équipe du CHRS a pour objectif le relogement et la réalisation du projet de vie de la résidente.

Les résidentes bénéficient d'un accompagnement individualisé, global et coconstruit qui porte sur l'insertion par le logement, professionnelle, sociale, budgétaire, le soutien à la parentalité et sur les démarches administratives. En complément de cet accompagnement, des actions collectives mensuelles sont organisées sur les thèmes du logement, du budget, de la vie quotidienne... des ateliers cuisine sont aussi organisés, ainsi que l'aide aux devoirs. Ces moments favorisent les notions de vivre ensemble, de partage et de convivialité.

Un projet d'établissement a été renouvelé en 2025 en associant l'ensemble du personnel. Il a été construit autour de plusieurs axes d'intervention structurants, définis de manière collective afin de répondre aux enjeux de fonctionnement, de qualité de service et d'accompagnement :

- ◆ Favoriser l'autonomie des personnes et renforcer le lien mère-enfant;
- ◆ Promouvoir la santé et le bien être des femmes et des enfants;
- ◆ Prévenir et accompagner les situations de violences intrafamiliales.

Il est également à noter que, dans le cadre du nouveau projet d'établissement, les missions des veilleurs ont été revues afin de développer des actions à destination du public (jeux parents/enfants, soutien aux devoirs, etc.), dans l'objectif de donner davantage de sens à ces missions. Cette évolution s'inscrit dans le contexte du remplacement de la veille de nuit par une veille de soirée et de week-end (à partir de 16h30), mise en place à la demande du financeur.

Chiffres clés :

- 7 063 journées soit un taux d'occupation de 87,96%;
- 7 ménages ont été admis cette année;
- 6 nuits d'accueil d'urgence;
- 16 femmes accueillies et 18 enfants;
- 13 mois est la durée moyenne d'un accueil;
- 4 séjours supérieurs à 12 mois liés à la complexité des situations accueillies;
- 2 séjours de plus de 24 mois. Certaines situations, plus complexes que d'autres, nécessitent un accompagnement socio-éducatif plus long pour accéder à un logement autonome.

En 2025, la DDETS a demandé au CCAS de ne plus accueillir de nouvelles personnes au titre de l'urgence. Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la continuité des parcours, les personnes mises à l'abri ne pouvant désormais plus sortir de CHRS sans solution d'hébergement pérenne.

Perspectives 2026

Les perspectives pour 2026 portent sur la mise en œuvre du nouveau projet d'établissement avec un souhait de densification des partenariats territoriaux, ainsi que sur l'évaluation HAS du CHRS, attendue avant le 31 décembre 2026.

Les logements d'insertion



1 Responsable
1 Agent administratif
1 Conseillère en économie sociale et familiale

Le dispositif des logements d'insertion a été créé en 1996 dans le cadre d'une convention avec l'ALPA (Association Logement du Pays d'Aix).

L'ALPA met ainsi en location au CCAS 13 logements :

- ◆ 7 studios
- ◆ 1 appartements T2
- ◆ 5 appartements T3

Ces logements sont situés en centre-ville. Le CCAS pouvant les sous-louer (à titre temporaire 6 mois renouvelable une fois) à des personnes ou familles en difficulté d'accès au logement.

Ce dispositif permet une insertion durable aux personnes accueillies en leur offrant un support plus serein pour construire un projet de vie. Il leur permet notamment de disposer d'un temps pour pouvoir mettre en œuvre les démarches nécessaires pour accéder à un logement autonome.

Un accompagnement est assuré par le référent social prescripteur et des actions sociales collectives sont organisées sur le «savoir habiter» (la vie quotidienne, les économies d'énergie...) et l'accès au logement autonome (droits et devoirs des locataires, démarches d'accès au logement...).

Les orientations sont essentiellement faites par la Maison Départementale de la Solidarité pour les familles ou par le CCAS d'Aix-en-Provence pour les personnes isolées.

Bien que plus financées par le département, les actions collectives se sont poursuivies en 2025 puisque nécessaire dans la mobilisation et l'accompagnement de ce public.

Chiffres clés :

- 19 personnes accueillies en 2025 dont 3 couples avec enfants, 8 familles monoparentales, 5 femmes seules et 3 hommes seuls;
- 12 mois est la durée moyenne de séjour sur l'ensemble des personnes accueillies dans l'année;
- 50 visites à domicile;
- 78 rendez-vous téléphoniques et en présentiel;
- 3 actions sociales collectives réalisées en lien avec le "savoir habiter" et l'accès au logement autonome;
- 11 sorties vers le logement autonome (contre 6 en 2024).

Seul dispositif de ce type sur la commune, l'offre de logement d'insertion est complémentaire des autres offres du territoire et mériterait d'être développée par la captation de logements supplémentaires. Il s'agit d'une étape parfois essentielle pour garantir une entrée en logement "ordinaire" pérenne.

A noter que le CCAS a dû, dans le cadre de ce dispositif, mettre en œuvre deux expulsions locatives pour des personnes refusant tout accompagnement et en dette de loyer.



Lutter contre le sans-abrisme

L'accompagnement des sans-abri



Le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO)

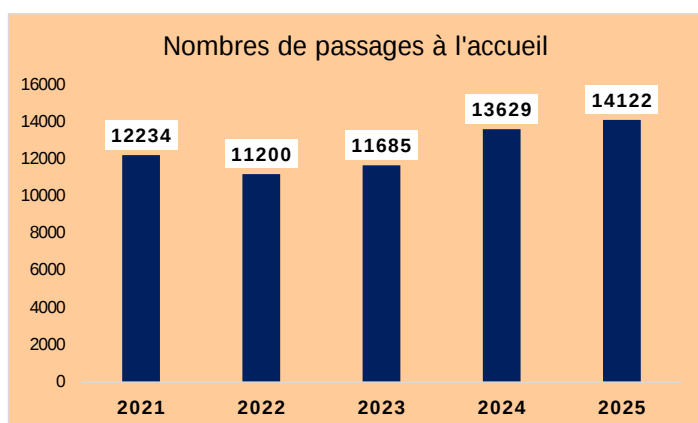


1 Responsable de service
3 Travailleurs sociaux
3 Agents d'Accueil

Depuis 2004, le Service d'Accueil et d'Orientation au 7 rue Joseph Diouloufet accueille tous les jours (hormis le jeudi après-midi) sans rendez-vous les personnes marginalisées pour les informer, les soutenir, les orienter ou les accompagner vers l'hébergement, le soin, l'accès aux droits ou à l'emploi.

Le SAO concentre son action à l'encontre d'un public majeur, sans enfant à charge. Il reçoit essentiellement les nouvelles personnes orientées par divers partenaires, notamment par le 115 (numéro d'urgence sociale).

Le nombre de passages à l'accueil du SAO poursuit son augmentation en 2025. Avec deux agents (1.7ETP) mobilisés sur l'activité, d'accueil de renseignements et de rendez-vous, de domiciliation, de distribution de courriers, ce sont plus de **60 passages** par jour comptabilisés en moyenne.



Des permanences de premier accueil ont lieu trois fois par semaine, sans rendez-vous et ont pour fonction :

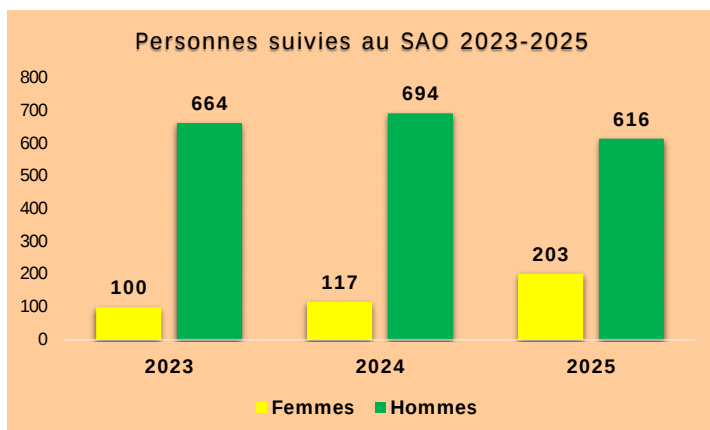
- ◆ Évaluer la situation;
- ◆ Orienter le cas échéant;
- ◆ Échanger et de proposer une écoute attentive et bienveillante;
- ◆ D'apporter un premier niveau d'information sur les dispositifs, les structures, l'accès aux droits.

Le SAO propose des accompagnements sociaux pour élaborer un projet personnalisé avec un référent unique afin que celui-ci coordonne le parcours coconstruit avec la personne. Au regard du public accompagné, c'est-à-dire des personnes confrontées à des difficultés liées à l'hébergement ou au logement multipliant les difficultés sociales, de santé, administratives, l'accompagnement prend la forme d'un soutien renforcé par des :

- ◆ Rencontres régulières;
- ◆ Sollicitations de nombreux partenaires;
- ◆ Accompagnements physiques.

Les personnes reçues sont souvent en rupture totale d'hébergement et sollicitent une mise à l'abri immédiate. Le SAO procède à une évaluation de la situation de la personne et partage ces informations avec le 115 permettant ainsi une meilleure prise en charge et orientation.

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO 13) coordonne toutes les entrées en place d'insertion CHRS et logements accompagnés.



Un travail étroit mené en lien avec la DDETS a permis d'anticiper et de préparer la mise en œuvre des dispositifs saisonniers, notamment le plan estival en cas de fortes canicules et le plan hivernal lors des périodes de grand froid. Dans ces contextes spécifiques, des services complémentaires sont mobilisés et déployés, en particulier les week-ends, et des places supplémentaires de mise à l'abri sont ouvertes en période hivernale au sein de trois CHRS du territoire, afin d'assurer la continuité de l'accompagnement et de répondre aux besoins accrus des publics concernés.

Chiffres clés :

- 14 122 passages à l'accueil du SAO en constante augmentation;
- 819 personnes suivies dont 203 femmes en légère augmentation;
- 342 fiches SIAO ont été adressées par le SAO;
- 90 personnes ont accédé à un logement autonome soit par le biais du DALO (Droit Au Logement Opposable), du service logement de la Ville ou la PFTA.

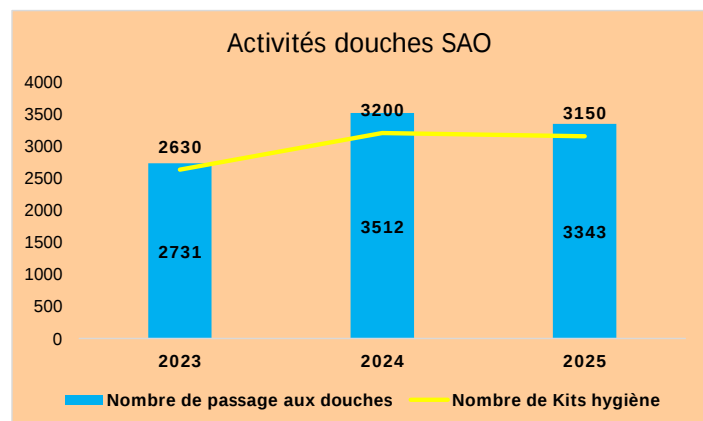
Le point hygiène



**1 agent de 8h30 à 12h
(à la demande l'après-midi)**

Le point hygiène de la Ville, géré par le SAO, est situé dans les locaux de la Halte de Jour Cité Germain Nouveau Caritas. Deux espaces douches non mixtes sont ouverts tous les matins du lundi au vendredi. À la demande ou pour des situations particulières, les douches peuvent être ouvertes les après-midi ou le samedi en période canicule ou grand froid. Des kits d'hygiène sont distribués et des serviettes mises à disposition des usagers.

Deux autres points hygiène sont actifs sur le territoire à la Croix Rouge (délégation locale) et au Secours Catholique.



Chiffres clés :

- **3150** Kits d'hygiène donnés;
- **3 343** nombres de passages aux douches;
- Ouverture d'une journée supplémentaire pendant le plan grand froid pour **10** passages;
- Ouverture de **6** journées supplémentaires pendant le plan canicule pour **20** passages/jour.

Perspectives 2026

Le service est maintenu tout au long de l'année, avec une vigilance particulière lors des périodes de canicule ou de grand froid. À titre exceptionnel, l'ouverture des douches est alors renforcée afin de répondre aux besoins des personnes accueillies et de garantir des conditions d'hygiène adaptées face aux risques liés aux conditions climatiques extrêmes.

Une équipe qui va au-devant des publics

L'équipe mobile



2 Travailleurs sociaux

L'équipe mobile existe depuis 15 ans. C'est une équipe qui permet de réaliser un travail de terrain dans la rue auprès d'hommes et de femmes.

Les actions réalisées par l'équipe mobile :

- ◆ Maraudes, repérage des personnes à la rue, réponses aux signalements, accompagnement social, maraudes avec les partenaires (Équipe mobile santé mentale précarité, Samu social de la Croix Rouge, les Restos du Cœur);
- ◆ Investissement et présence sur les accueils de jour d'Aix-en-Provence : rencontre des usagers, évaluation de la situation, orientation vers les structures adaptées notamment le SAO pour une prise en charge adaptée;
- ◆ Actions collectives en partenariat avec des structures aixoises;
- ◆ Participation à des sorties collectives visant la socialisation;
- ◆ Étayage et renfort éducatif lors de moments clés dans le parcours de la personne (entrée en logement).

Plusieurs rencontres sont souvent nécessaires pour tisser un lien de confiance et permettre une orientation adaptée. Une attention particulière est portée sur le public féminin qui présente des vulnérabilités accrues et plus exposées aux violences.

Le travail de suivi éducatif est conduit en instruisant directement depuis la rue les dossiers et situations afin d'éviter les diverses ruptures de droit et faciliter l'émergence d'un projet personnel se poursuit.

Issue du diagnostic des besoins des personnes en situation de rue réalisé en 2024, une nouvelle action a permis à l'équipe mobile de distribuer, cette année, plus de 400 jetons donnant accès aux toilettes publiques. Les jetons, offerts par la Ville, ont été particulièrement appréciés par les personnes accompagnées, et plus spécifiquement par les femmes, pour lesquelles l'accès à des sanitaires constitue un enjeu majeur.

A noter également, en 2025, un renforcement du travail partenarial avec la direction de la Police municipale et celle du Nettoyement de la Ville, visant à améliorer la connaissance du public en situation de rue et à favoriser des interventions concertées, dans le respect du champ de compétences de chaque direction.

Chiffres clés :

Sur la période d'avril 2025 à décembre 2025

Saison estivale (1^{er} avril-15 novembre) :

- 4 Sorties par semaine, soit 16 par mois et 64 par saisons en journée;
- 62 maraudes, avec une moyenne de 40 personnes rencontrées chaque soir.

Saison hivernale (15 novembre-31 mars)

- 5 sorties par semaine, soit 20 par mois et 160 par saison en journée. 15 à 20 personnes vues en journée;
- 98 maraudes, avec une moyenne de 55 personnes vues le soir.

Perspectives 2026

L'activité du service se poursuivra en intensifiant la connaissance et les besoins des publics en situation de rue.

Précarité alimentaire



0.35 etp de coordination
0.15 etp actions collectives
0.5 etp accompagnement social

Face à la montée des fragilités, le CCAS a engagé en 2025 en lien avec la Ville des temps d'échanges autour de la précarité alimentaire, en partenariat avec la DDETS et la Direction des Solidarités. L'ensemble des acteurs du territoire a été réuni afin de recenser l'existant, d'identifier les besoins et de renforcer la coordination des actions.

Dans cette continuité, une convention a été signée avec l'association "Hop Hop Food", afin de diversifier les modes d'accès à l'alimentation et de favoriser des solutions complémentaires à l'aide alimentaire traditionnelle via une orientation des publics par les travailleurs sociaux.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique de lutte contre la précarité alimentaire, le CCAS d'Aix-en-Provence s'est engagé dans le développement de frigos partagés, à la suite d'un appel à projets lancé par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (CD13) fin 2024. Ce dispositif vise à faciliter l'accès à une alimentation de qualité pour tous, à lutter contre le gaspillage alimentaire, à repérer les publics en difficultés et à renforcer les solidarités de proximité.



Un premier frigo partagé est installé et opérationnel depuis décembre 2025 au sein du tiers-lieu "20 000 lieux" et porté par l'association **La Cabane des Voisins à Encagnane**. Ce lieu administré par des habitants, ouvert et accessible à tous constitue un point d'ancrage privilégié pour ce dispositif solidaire. Le principe du frigo partagé repose sur une logique simple et solidaire : chacun peut déposer ce qu'il souhaite et chacun peut prendre selon ses besoins. Pour garantir le bon

fonctionnement du dispositif et la sécurité de tous, une charte précise les règles d'hygiène et de sécurité à respecter.

Le frigo est alimenté aussi bien par des particuliers que par des professionnels, ce qui permet de diversifier les produits disponibles et de renforcer la dynamique solidaire autour de l'alimentation. Deux autres frigos sont en commande.

Ce dispositif s'appuie sur des partenariats structurants, notamment avec « Hop Hop Food », ainsi que sur du mécénat, dont celui de « A La Bonne Porte ».

Le projet se poursuivra prochainement avec l'installation de deux nouveaux frigos partagés :

- ◆ L'un à la mairie de quartier du Pont-de-l'Arc ;
- ◆ L'autre au sein du quartier prioritaire du Jas de Bouffan et géré par les agents municipaux de la Maison de la Justice et du Droit.

Ces implantations permettront de renforcer la présence du dispositif au plus près des habitants et de répondre aux besoins identifiés sur le territoire.

Perspectives 2026

Pour 2026, il est prévu de renforcer l'approvisionnement de ces trois frigos, en lien avec les gestionnaires, et de développer un partenariat avec la Cuisine centrale de la Ville.

Le développement d'actions collectives, en lien avec les partenaires du territoire, est également envisagé.

Colis alimentaires d'urgence dans les mairies de quartier



Par l'intermédiaire du CCAS, les mairies de quartier ont la possibilité de commander des colis alimentaires d'urgence.

En 2025, ce sont **1 200 colis** alimentaires qui ont été distribués par les mairies de quartier à des personnes le plus souvent seules, âgées de plus de 65 ans avec de faibles ressources.

Perspectives 2026

Le marché de colis sera renouvelé en 2026. Les colis seront intégrés au règlement des aides facultatives actualisé.

Santé mentale et partenariat avec l'Arménie



La Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a annoncé au printemps la sélection de cinq projets français pour soutenir des initiatives à impact social.

Parmi ces projets, celui de la Ville d'Aix-en-Provence, axé sur la santé mentale, a retenu l'attention et a été mis en avant comme une Grande cause nationale en 2025.

Avec un budget de 125 000 euros cofinancé par la DCTCIV et Médecins du Monde, en partenariat avec la Ville d'Aix-en-Provence et son CCAS et le Centre Hospitalier Montperin, le projet a débuté en septembre. Des travailleurs sociaux et psychologues se sont rendus à Masis ville jumelée avec Aix-en-Provence, pour évaluer les besoins des populations déplacées et mettre en place des services adaptés.

Dans le cadre de ce projet, une mission d'étude s'est déroulée à l'automne 2025, permettant à des professionnels arméniens de se rendre à Aix pour découvrir les pratiques de santé mentale en France. Une visite du CCAS, en particulier du SAO et du Pôle Humanitaire a été organisée.

Perspectives 2026

Cette mission sera suivie de deux sessions de formation proposées par la Ville et le CCAS qui se dérouleront en 2026 à Masis en Arménie et ce afin de participer au renforcement des capacités d'intervention des acteurs locaux.



Informier et accompagner les personnes en situation de handicap



Handicap : Service mutualisé Ville/CCAS



Sur la mission Handicap :

- 1 chef de service
- 4 agents d'accueil et d'accompagnement dont 2 du CCAS
- 1 assistante sociale du CCAS
- 1 chef de projet accessibilité
- 1 agent administratif accessibilité du CCAS

Toute personne en situation de handicap a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits reconnus de tous les citoyens.

L'accessibilité commence par un lieu ressource, central et identifié vers lequel les Aixois peuvent se renseigner, être écoutés, orientés vers les bons partenaires, être aidés dans la constitution de leur dossier MDPH dans le but de faire reconnaître leur handicap et d'obtenir si nécessaire une compensation financière, une aide technique, une aide humaine, une reconnaissance de "travailleur handicapé", une carte mobilité inclusion, une orientation vers des structures etc. C'est le service Handicap et promotion de la santé.

C'est donc un service support, un guichet unique qui fait le lien avec l'ensemble des autres directions de la ville afin de répondre, lorsque c'est possible, aux besoins des usagers.

Ce service contribue également au déploiement des politiques en matière de prévention, d'éducation pour la santé, de réduction des risques et de promotion de la santé.

Le service gère le dispositif PRIORIBUS qui permet d'octroyer une aide facultative mise en place par le CCAS pour financer les transports en bus des aixois en position de handicap ou seniors (jusqu'à 65 ans), sous conditions de ressources.

Le service porte par ailleurs des actions en faveur de la santé de la population aixoise et gère un centre de vaccinations internationales.

Chiffres clés :

- 1 864 passages à l'accueil;
- 2 238 appels reçus;
- 838 contacts par l'assistante sociale du service (visites à domicile, entretiens au service, entretiens téléphoniques) avec usagers ou partenaires;
- 443 entretiens au remplissage du dossier MDPH par les agents d'accompagnement;
- 472 personnes ont été reçues pour une dépense de 101 990 € dans le cadre du dispositif Prioribus;
- 7 personnes ont été relogées dans un logement adapté;
- 92 rencontres partenariales dans le cadre du handicap et de la promotion santé;
- 11 commissions communales d'accessibilité des ERP organisées, participation à 27 commissions départementales;
- 330 dossiers d'accessibilité des ERP instruits en commission communale et 159 ERP visités sur doléances.

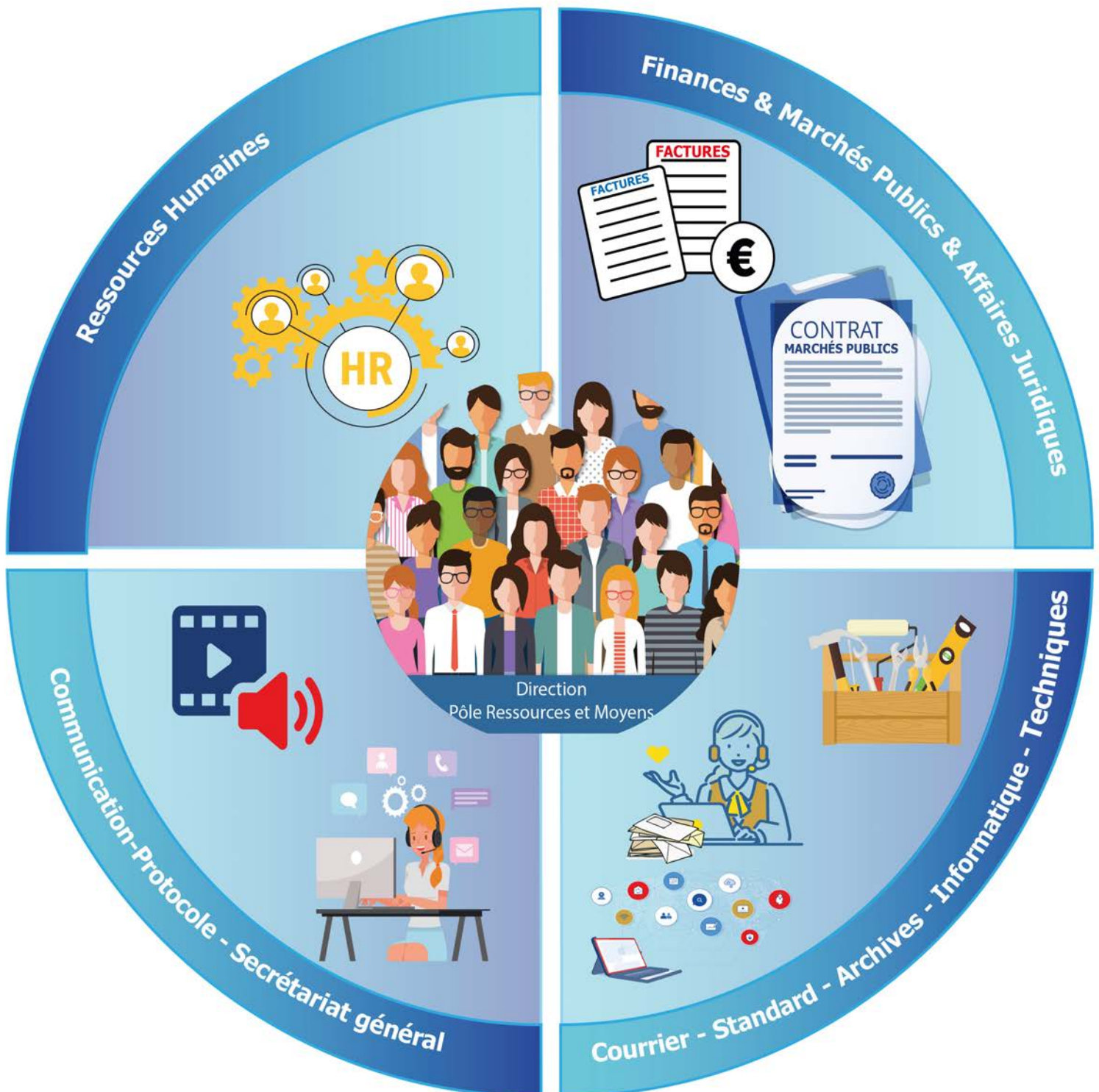
Perspectives 2026

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans une dynamique de renforcement des politiques locales de santé.

Elles prévoient l'élaboration d'un Contrat Local de Santé, outil structurant visant à intégrer la santé dans un large éventail d'actions portées par la Ville, avec le CCAS comme partenaire incontournable.

L'année sera également marquée par l'animation d'un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM), le renforcement du partenariat avec la MDPH, notamment à travers la poursuite et la consolidation des permanences au sein du service, ainsi que par le développement des partenariats et des actions de sensibilisation menées auprès et avec les professionnels de santé.

PÔLE RESSOURCES ET MOYENS



Qualité

Le CCAS demeure pleinement investi par l'ensemble des équipes qui, à travers les évaluations externes et en fonction des problématiques rencontrées, œuvrent collectivement à l'amélioration continue des procédures et des actions mises en œuvre. À ce titre, l'ensemble des sollicitations, réclamations et événements indésirables fait l'objet d'une analyse attentive.

Perspectives 2026

Structurer davantage cette démarche et mieux rendre compte du travail réalisé, notamment par la mise à jour des procédures et la centralisation des informations.

La Direction des Ressources Humaines



5 agents

Cette année a été marquée, comme l'année précédente, par les recrutements :

Chiffres clés :

- 470 candidatures ont été reçues, 53 candidats reçus en jury;
- 14 recrutements externes et dont 1 apprenti et 3 mobilité internes;
- 18 stagiaires accueillis dans les différents services du CCAS.
- 910 actes établis dont 200 contrats et 292 actes en lien avec la santé (arrêts maladie, temps partiel thérapeutique, gestion d'AT...);
- 5 départs à la retraite;
- 5 médailles d'honneur distribuées;
- 10 agents ont bénéficié d'un avancement de grade et 2 d'une promotion interne;
- 238 jours de formation suivis par 81 agents soit un taux de départ en formation de près de 54,5% contre 41% pour la moyenne nationale et 37% pour les CCAS;
- 4 CST organisés.

Chiffres clés : les agents du CCAS



157 agents dont 125 titulaires, 4 CDI, 27 CDD et 1 apprenti.

50,84 ans est l'âge moyen.



83,97 % est le taux de féminisation.



Taux de Travailleurs Handicapés en 2025 est de 20.51 soit 31 BOETH.

2025 a été l'année de la mise en place de la réforme du RIFSEEP qui a concerné l'ensemble des agents et qui a nécessité une communication particulière :

- ◆ Présentation des grands principes au séminaire du CCAS;
- ◆ Élaboration d'un guide spécifique mis à disposition des agents;
- ◆ Présentation aux agents dans chaque service (7 interventions);
- ◆ Articles dans le journal interne avec notamment explication de la fiche de paie.

2025 a également été l'année de la préparation du Service Autonomie à Domicile avec tous les impacts sur les fonctions RH : tableau des emplois, changement d'affectation des agents, nouvel organigramme dans le SIRH...

Perspectives 2026

2026 sera l'année des élections professionnelles qui se dérouleront en décembre et dont le calendrier va s'étaler sur plusieurs mois (d'avril 2026 à janvier 2027) avec notamment l'élaboration d'un protocole d'accord pré-électoral pour l'organisation et le déroulement de ces élections, travaillé avec la Ville et les organisations syndicales, et d'un plan de communication spécifique.

En 2026, le service écrira son projet de service alliant accompagnement des agents, soutien des directions et sécurisation des actes et procédures. En lien avec le projet ARACT, "intégrer en santé" un travail sur l'attractivité et l'intégration des agents sera mené.

La Direction des Systèmes d'information et des Services Techniques

La Direction des Systèmes d'Information et des services Techniques assure la sécurité, le maintien en condition opérationnelle et l'évolution du système d'information, la sécurité et l'entretien des locaux (réparation et propreté), la gestion du parc automobile, la gestion et la distribution du courrier et l'accueil au standard téléphonique du CCAS et la gestion des archives.

Service Systèmes d'information



- 1 responsable de service
- 1 agent informatique
- 1 apprenti informaticien
- 2 agents courrier-standard-archives

Service Technique



- 1 responsable de service
- 1 agent administratif
- 6 agents technique
- 3 agents d'entretien

Chiffres clés :

- 62 serveurs c'est l'architecture du système d'information répartis sur 2 salles serveurs redondantes entre elles;
- 120 postes de travail;
- 110 postes téléphoniques fixes;
- 122 lignes mobiles;
- 8 liaisons réseaux qui permettent d'interconnecter les 6 sites au même système d'information à internet mais également à la Ville d'Aix-en-Provence;
- 124 177 courriels reçus pour 33 262 Courriels frauduleux;
- 45 601 courriels transmis;
- 360 demandes enregistrées Pythéas.

Le Service Technique joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des infrastructures de CCAS. Il assure l'entretien et la propreté des bâtiments, réalise des travaux de peinture et de rénovation, et prend en charge les déménagements ainsi que la gestion des mobiliers. Il est également responsable des achats de matériel, du suivi de la flotte de véhicules et apporte un soutien logistique lors des manifestations organisées par CCAS.



34 véhicules



3 voitures électriques



2 scooters essences



3 scooters électriques



3 vélos électriques

Chiffres clés :

- 7 980 appels reçus par le standard d'accueil du CCAS;
- 172 187 appels téléphoniques;
- 22 989 courriers envoyés;
- 69 153 courriers clôturés;
- 16,5 mètres linéaires d'archives envoyés à la destruction.

Perspectives 2026

Le service informatique prévoit le déménagement de l'infrastructure Datacenter du bâtiment des Cordeliers vers le Datacenter de la ville d'Aix en Provence.

Dans le cadre de l'amélioration du système d'information, les équipes informatiques étudient le changement de l'architecture Serveur. En partenariat avec la Ville, le CCAS se dote d'un logiciel pour le service seniors.

Une amélioration des outils de supervision du système d'information est prévu dans l'année.

Le CCAS se conformera aux directives du NIS2.

Réalisations marquantes en 2025 :

Logistique et déménagements (Ligourès) :

- ◆ Déménagement complet de la Direction de l'Action Sociale : transfert des bureaux du R+3 vers le R+1. Opération réalisée avant le lancement des travaux de rénovation du 3^e étage début août;
- ◆ Rénovation de 5 appartements : peinture, plomberie, électricité et petites réparations.

Rénovation et efficacité énergétique (Sans-Souci):

- ◆ Amélioration thermique : remplacement des anciens convecteurs par des radiateurs à inertie performants;
- ◆ Relamping LED : passage de l'ensemble des anciens luminaires en technologie LED pour réduire la consommation électrique.

Chiffres clés :

- **194 628 km** c'est la distance parcourue par la flotte automobile;
- **793** demandes enregistrées sur Pythéas. Cela représente une hausse de 27,5 % par rapport à 2024 (622 demandes).

Perspectives 2026

En 2026, se poursuivra le suivi des travaux du Ligourès du 3^e étage, puis le démarrage des travaux de rénovation du 2^e étage.

Un portail coulissant sera posé à l'entrée du parking aérien.

Les Finances



1 responsable de service
2 agents de gestion comptable

En 2025 se sont poursuivies les actions liées aux changements de norme comptable du budget principal (M57).

Le travail préparatoire au nouveau Service Autonomie à Domicile ainsi que les travaux préparatoires à la mise en place du CFU (compte financier unique) ont nécessité des temps de paramétrage des outils.

Chiffres clés :

- **15,25 M€** en fonctionnement et en investissement tous budgets confondus : 1 budget principal et 6 budgets annexes;
- **1 061** bons de commandes émis;
- **1 545** factures reçues;
- **20 510** écritures comptables (en dépenses ou recettes) générées;
- **4,950 M€** de subvention de la Commune d'Aix-en-Provence représentant **40%** des recettes.

Les Marchés Publics - Affaires juridiques



1 agent

La mission "Marché Public" a été isolée du service des Finances et s'est vu adjoindre des missions de référent juridique.

Chiffres clés :

- **2** conventions ont été régularisées via le RESAH pour l'acquisition des solutions d'infrastructures informatiques- prestations de services associés et l'UGAP pour la fourniture de Gaz;
- **2** marchés en gré à gré ont été notifiés pour l'évaluation du Pôle Infos Seniors et pour l'optimisation du service SAD.
- **4** procédures contentieuses suivies.

Le Secrétariat Général



2 agents

Le secrétariat général regroupe les missions d'organisation des assemblées, de suivi des assurances et du secrétariat de direction générale.

Chiffres clés :

- **6** Conseils d'Administration au cours desquels **48** délibérations ont été étudiées et votées.

Perspectives 2026

En 2026, année des élections municipales, le Conseil d'Administration sera également renouvelé.

Les Astreintes

Les cadres administratifs du CCAS se relaient pour assurer les astreintes de direction du CCAS qui interviennent outre sur les urgences des services internes de la structure, pour assurer le relogement de personnes sinistrées en cas d'absence de solution.

Chiffres clés :

- 5 procédures d'urgence d'évacuation d'immeubles pour mise en sécurité ou arrêtés de périls ont eu lieu. Le CCAS a donc été le relais sur les questions de relogement des personnes sinistrées.

La Communication et le Protocole



1 agent
1 apprentie (8 mois)



Le service Communication-Protocole est dédié aux missions de communication pour l'ensemble des services du CCAS.

Les actions menées répondent à une amélioration de la connaissance des actions faites par le CCAS auprès du public Aixois et des partenaires.

Le service anime la page LinkedIn du CCAS, et veille à l'actualisation des informations sur le site internet de la Ville d'Aix-en-Provence.

En 2024, le Guide des missions du CCAS a été réalisé par le service communication de la Ville en collaboration avec le CCAS.

Le service a répondu aux demandes de créations et à l'harmonisation de supports de communication émanant des différents services du CCAS (cartons d'invitation, affiches, mise à jour de documents, refonte du livret d'accueil du SAO et du flyer de la résidence d'autonomie Le Sans Souci...), à la mise en page de documents : règlement intérieur foyers restaurants, projet d'établissement, guide de démarrage Rainbow, flyers, charte de l'accueil...

Il est en charge du journal interne **CC@Suivre**, du **Rapport d'Activité** annuel en collaboration avec les directions du CCAS.

Le service Communication-Protocole coordonne : les Vœux protocolaires, la fête des agents.

IL participe aux événements du CCAS : le 2^{ème} séminaire du CCAS en collaboration avec le secrétariat général, aux Fêtes des Seniors (St Mitre et CIAM), aide aux inscriptions des usagers du service seniors, aide à la logistique des ateliers et expositions des services.

En 2025, il a accompagné le service accueil et orientation à l'organisation de la 3^{ème} Nuit de la Solidarité, en réalisant les supports de communication et à aider à la logistique : préparation d'une collation, installation du matériel.

Chiffres clés :

- 15 posts sur LinkedIn avec 571 abonnés;
- 3 000 guides des services du CCAS distribués;
- 2 000 flyers ont été distribués dans les mairies de quartier, aux partenaires et aux annexes du CCAS;
- 30 affiches événements;
- 3 CC@Suivre;
- 1 Rapport d'Activité du CCAS donné aux agents et aux partenaires.

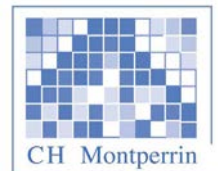


L'autonomie d'un logement.
La sécurité d'un établissement



*** En objet - Une inscription
Places limitées
sur inscription au service animation
04 42 17 99 71
animation@ccas-aixenprovence.org

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES





AIX-EN-PROVENCE
LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Ligourès
Place Romée de Villeneuve
BP 563
13092 Aix-en-Provence cedex 2
04 42 17 99 99
contact@ccas-aixenprovence.org

Rédactionnel :
Directeurs, responsables, agents de service
et Service communication
Mise en page:
Laurence Paccini

Crédits photos :
Getty Images, Mairie d'Aix-en-Provence,
CCAS d'Aix-en-Provence
Impression : Imprimerie municipale